RAPPORT D'ACTIVITÉS 2017



GLOSSAIRE

- ACA CS: Association Cantonale d'Animation de la Combe de Savoie
- ACCA: Association Communale de Chasse Agréée
- ADABIO: Association pour le Développement de l'Agriculture BIOlogique en Savoie, Haute-Savoie, Isère et dans l'Ain
- ADIL : Association Départementale d'Information sur le Logement
- ADMR : Aide à Domicile en Milieu Rural
- ADS: Application du Droit du Sol
- AIDAPI : AIDe aux Aidant et Personnes âgées Isolées
- ALCOTRA: Alpes Latines COopération TRAnsfrontalière France Italie. Concerne les zones frontalières des Régions Auvergne-Rhône-Alpes, PACA, Vallée d'Aoste, Ligurie et Piémont. Il se concentre sur trois axes stratégiques: développement et innovation, protection et gestion du territoire, et qualité de vie.
- ALSH: Accueil de Loisirs Sans Hébergement
- AO : Appel d'Offres
- AOT : Autorité Organisatrice des Transports
- ASDER: Association Savoyarde pour le Développement des Énergies Renouvelables
- BAFA: Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur
- BVVG: Bien Vivre en Val Gelon
- CAF : Caisse d'Allocations Familiales
- CAR : Contrat Ambition Région
- CCCS : Communauté de Communes Cœur de Savoie
- CFE : Cotisation Foncière des Entreprises
- CHSCT : Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail
- CIAS: Centre Intercommunal d'Action Sociale
- CLEF : Commission Locale d'Expérimentation et de Financement
- CRD : Capital Restant Dû
- CRIJ: Centre Régional d'Information Jeunesse
- CRPF : Centre National de la Propriété Forestière
- CT : Comité Technique
- CTS: Contrat Territorial de Savoie
- DACS : Déplacement Associatif de la Combe de Savoie
- DDCSPP: Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations
- DORÉMI : Dispositif Opérationnel de Rénovation des Maisons Individuelles
- ÉcoDDS: Société à but non lucratif engagée dans le traitement des déchets chimiques des particuliers
- EHPAD : Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes
- EJ: Espace Jeunes
- EPCI : Établissement Public de Coopération Intercommunale
- ETP : Équivalent Temps Plein
- FCTVA: Fonds de Compensation pour la TVA
- FOL : Fédération des Œuvres Laïques
- GeMAPI : Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations
- Loi NOTre : La loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République
- MAEC: Mesures Agro-Environnementales Climatiques
- MAPA : Marché À Procédure Adaptée
- MSAP : Maison de Services Au Public
- ONF : Office National des Forêts
- OPAC : Office Public d'Aménagement et de Construction
- OPAH : Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat
- PAE : Parc d'Activité Économique
- RAM : Relais Assistantes Maternelles
- SABRE: Syndicat d'Assainissement du BRÉda
- SAD : Service d'Aide à Domicile
- SAFER : Société d'Aménagement Foncier et d'Établissement Rural
- SCoT : Schéma de Cohérence Territorial
- SDES : Syndicat Départemental d'Énergie de la Savoie
- SIBRECSA : Syndicat Intercommunal du BRÉda et de la Combe de SAvoie
- SISARC : Syndicat Mixte de l'Isère et de l'Arc en Combe de Savoie
- SIVU : Syndicat Intercommunal à Vocation Unique
- SPANC : Service Publique d'Assainissement Non Collectif
- TAD : Transport À la Demande
- TEOM: Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères
- TEOMi : Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères incitative
- TEPCV : Territoire à Énergie Positive pour une Croissance Verte
- TEPOS : Territoire à Énergie POSitive
- VAE : Vélo à Assistance Électrique
- ZAC : Zone d'Aménagement Concerté (activités économiques et commerciales)

RAPPORT D'ACTIVITÉS **2017**

La commandate de communes escar de savoie	
➤ Identité et gouvernance	4
➤ Organisation	5
➤ Compétences et partenariats	6-7
2017	0.0
Retours sur 2017	8-9
Moyens généraux	
> Ressources humaines	10
➤ Finances : Comptes administratifs 2017	
Répartition dépenses par services	
Fiscalité	
État de la dette	15
➤ Commande publique	16
➤ Communication	17
Domaines d'intervention	
> Petite enfance	
> Enfance - Jeunesse	
➤ Ludothèque	
➤ Centre Intercommunal d'Action Sociale	
> Culture et patrimoine	
> Sport et équipements	
➤ Déchets	
➤ Assainissement non collectif (SPANC)	
➤ Assainissement collectif	
➤ Milieux naturels et cours d'eau	
➤ Développement durable	
➤ Plateforme de rénovation énergétique	
➤ Habitat - Paysage	
➤ Eau potable	
➤ Bâtiments	
> Transports - Mobilité	
> Transport scolaire	
➤ Développement touristique	
➤ Randonnée	
> Chantiers d'insertion	
➤ Forêt	
➤ Agriculture	
➤ Développement économique	
➤ Emploi - Innovation sociale	
➤ Politiques contractuelles	51





EN CHIFFRES

13 vices-présidents

63 délégués communautaires titulaires

38 délégués suppléants

6 comités des maires

9 séances du conseil communautaire

11 réunions du bureau

1 séminaire des élus communaux

407 actes administratifs dont 207 délibérations





TERRITOIRE CARTE D'IDENTITÉ

- 43 communes
- plus de 36 000 habitants
- superficie de 331 km²
- 108 habitants par km²
- 63 délégués communautaires
- 171 agents

ORGANIGRAMME DES SERVICES

au 31 décembre 2017

Organisation

Directeur général des services Willy CHEYNEL



UNE NOUVELLE ORGANISATION DES SERVICES POUR CŒUR DE SAVOIE

Le départ en 2017 des directrices des pôles Administration générale et Service à la personne, ainsi que l'intégration à la Communauté de communes au 1^{er} janvier 2017 du Parc d'activité Alpespace ont permis de repenser l'organigramme fonctionnel de la collectivité.

Cette réorganisation permet de donner plus de sens à l'action de la collectivité après 3 années d'existence, et prend en compte l'aspect de redéploiement des moyens.

Ainsi, dans cette nouvelle organisation, apparaît un pôle dédié au Développement économique, fer de lance du développement de la richesse économique du territoire.

Les contours du Pôle Aménagement / Développement durable sont redéfinis et celui-ci glisse vers une fonctionnalité Développement Local / Transition énergétique, incluant les transports et déplacements. Il est tourné vers la définition des enjeux stratégiques du territoire et leur déclinaison.

Par ailleurs, par anticipation aux prises de compétence à venir en terme d'assainissement et d'eau potable, et pour réorganiser les services techniques de la collectivité, est créé un pôle Ingénierie Technique / Environnement.

Le pôle Services à la personne, qui gère les services publics à dimension plus sociale répondant aux besoins quotidiens de la population, hérite au passage du transfert de la compétence MSAP.

En termes de moyens humains, cette réorganisation des directions est réalisée à nombre de directeurs constant, la direction du pôle Administration générale étant confiée au Directeur général des services de la Communauté de communes.

Organisation des compétences et partenariats au 01.01.17

Soutien aux associations cantonales d'animation

La CCCS soutient deux associations cantonales d'animation sur le territoire au titre de leurs actions menées en matière d'action sociale et de développement local :

ACA CS

• Bien Vivre en Val Gelon



Petite enfance

La CCCS gère en direct :

- 5 structures multi-accueil dont 1 halte-garderie
- 3 relais assistantes maternelles
- 1 lieu d'accueil enfants parents

et aide financièrement à la gestion associative :

- Le Petit poucet : 1 structure multi-accueil (3 établissements)
- L'ACA CS: 1 relais assistantes maternelles
- L'ACA CS et la Petite Maison : 2 lieux d'accueil enfants parents.



Enfance, jeunesse

La CCCS gère en direct :

- Le service Enfance sur les secteurs de Chamouxsur-Gelon, La Rochette, Les Marches et Montmélian (accueils de loisirs extrascolaires)
- Le service Jeunesse (12-17 ans) sur les secteurs de Chamoux-sur-Gelon, de La Rochette et de Montmélian (espaces Jeunes)
- Le service Information Jeunesse
- La ludothèque à La Rochette et aide financièrement à la gestion associative du service Enfance-jeunesse sur le secteur de Saint-Pierre-d'Albigny à travers l'ACA CS.



Centre Intercommunal d'Action Sociale

La CCCS gère les services d'intérêt communautaire de portage de repas et de maintien à domicile des personnes âgées ou handicapées à travers le CIAS Cœur de Savoie, établissement public de la CCCS à qui elle verse une subvention.

- Le CIAS gère en direct l'aide à domicile et le portage des repas sur les secteurs de Chamouxsur-Gelon et de La Rochette.
- Le CIAS subventionne les ADMR exerçant la mission d'aide à domicile et de portage de repas sur les secteurs de Montmélian, Saint-Pierred'Albigny et Challes-les-Eaux (qui assure le portage des repas sur 4 communes du canton de Montmélian).
- Par ailleurs, le CIAS apporte une aide financière à des associations qui œuvrent auprès des personnes âgées, dont l'AIDAPI et le DACS.



Sport / Culture / Patrimoine

Il s'agit d'une compétence partagée entre la CCCS et les communes. La CCCS est compétente pour :

- Le développement de l'accès à la culture et au sport
- La construction, l'aménagement, l'entretien et la gestion des équipements sportifs et culturels d'intérêt communautaire
- Favoriser l'information et la sensibilisation au patrimoine sur le territoire de Cœur de Savoie.



Déchets

- Sur les secteurs de Montmélian et de La Rochette, la CCCS a délégué la collecte ainsi que le traitement des déchets au SIBRECSA (29 communes)
- Sur les secteurs de Saint-Pierre-d'Albigny et de Chamoux, la CCCS gère la collecte et a délégué le traitement à Savoie Déchets (14 communes).



Assainissement non collectif

- La CCCS exerce en direct le service de contrôle des installations d'assainissement non collectif
- Un service de vidange groupée est proposé par la CCCS via un marché avec un prestataire.



Cours d'eau et milieux naturels

- Entretien, aménagement et mise en valeur des plans d'eau et cours d'eau d'intérêt communautaire
- Gestion globale des milieux aquatiques sur les bassins versants du Gelon, du Val Coisin, du Bondeloge et du Gargot.



Développement durable

La CCCS anime et conduit une démarche globale au service du développement durable local :

- Mise en place et animation du label TEPOS
- Élaboration d'un plan climat air énergie territorial
- Mise en place d'actions en faveur du développement durable à l'échelle du territoire.



Habitat / Paysage

- Pour le service ADS (Application du Droit des Sols), la CCCS a mis en place un service commun d'instruction des autorisations d'urbanisme pour les 30 communes adhérentes. Toutefois, seuls les maires des communes restent habilités à délivrer les autorisations d'urbanisme.
- La CCCS travaille à la mise en place d'une plateforme de rénovation énergétique de l'habitat en lien avec la démarche TEPOS
- Lauréate d'un appel à projet de l'État, la CCCS s'est engagée dans une démarche d'animation paysagère.



Aménagement de l'espace et SCoT

La CCCS est compétente en matière d'aménagement de l'espace d'intérêt communautaire et de l'élaboration et du suivi du schéma de cohérence territoriale. La CCCS adhère à ce titre au syndicat mixte Métropole Savoie.



Tourisme

La CCCS délègue la compétence promotion touristique à un Office de Tourisme associatif et gère en direct le développement touristique. L'accueil se fait sur trois sites :

- La Rochette
- Montmélian
- Saint-Pierre-d'Albigny (uniquement l'été).



Eau potable

La CCCS exerce la compétence eau potable uniquement sur 2 communes du territoire : Saint-Pierre-d'Albigny et Saint-Jean-de-la-Porte. Un contrat a été passé avec la société Suez depuis le 1^{er} janvier 2016 pour assurer l'exploitation.



Randonnée

La CCCS est compétente en matière d'étude, de création, d'aménagement et d'entretien des sentiers et des chemins thématiques inscrits au schéma directeur de la randonnée pédestre.



Bâtiments

La CCCS est compétente pour la construction, l'aménagement, l'entretien et la gestion :

- Des équipements sportifs associés aux 3 collèges du territoire ainsi que la salle polyvalente à Bourgneuf
- Des gendarmeries du territoire
- Des équipements de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse
- De l'aire d'accueil des gens du voyage.



Agriculture / Forêt

- La CCCS est compétente en matière d'animation agricole et pour la mise en œuvre des actions inscrites dans les dispositifs contractuels en vigueur.
- Pour la forêt : animation forestière, mise en œuvre et animation de la charte forestière avec l'objectif de développer la filière bois.



Mobilité

La CCCS assure en matière de transport et de gestion de mobilité les compétences suivantes :

- Étude des déplacements sur le territoire
- Information/sensibilisation de la population sur l'offre en matière de transports alternative à l'utilisation de la voiture individuelle
- Promotion de ces modes de déplacements alternatifs, aménagement de pôles d'échanges multimodaux
- Développement de partenariats
- Étude et mise en œuvre du TAD en lien avec la collectivité AOT
- Construction d'une passerelle cyclable et piétonne permettant de joindre le parc d'activités Alpespace à la gare de Montmélian
- Déploiement de bornes de recharge électrique.



Développement économique La CCCS gère :

- Développement et gestion des parcs d'activités d'Alpespace (Francin et Ste-Hélène-du-Lac), du Héron (La Croix-de-la-Rochette, La Rochette et Rotherens), et de la Gare (St-Pierre-d'Albigny).
- Gestion des zones d'activités économiques d'Arbin, de Rougemont (Châteauneuf), de la Goanna (Cruet), de l'Île Besson (Francin), des Marais (Laissaud), de Plan Cumin (Les Marches), de la Caronnière, de la Vinouva, Sous le Bourg (Montmélian), et de Carouge Grand Domaine (St-Pierre-d'Albigny).
- Participation au Syndicat mixte Arc Isère (Bourgneuf et Aiton).
- Construction et gestion des pépinières d'entreprises du Héron et Ardéa Alba (ZAC du Héron), de l'Atelier des Quais (ZAC de la Gare) et d'Idéalpe (Alpespace).
- Animation des dispositifs de développement économique et accompagnement des entreprises.



Transport scolaire

- Il s'agit d'une compétence régionale déléguée en partie aux intercommunalités. La CCCS gère cette délégation de service sur l'ensemble de ses 43 communes membres.
- Mutualisation de moyens avec les communes pour l'accompagnement des élèves de maternelle.



Emploi, insertion sociale et professionnelle

La CCCS est compétente en matière de soutien et d'animation des dispositifs en faveur de l'insertion sociale et professionnelle sur le territoire, dans le cadre de conventions de partenariat ou en gestion directe. Elle assure, à ce titre, le financement de Missions Emploi Entreprises sur le territoire.

Retours sur 2017



INTÉGRATION D'ALPESPACE

Au 1^{er} janvier 2017, le parc d'activités économiques Alpespace a été intégré à la Communauté de communes Cœur de Savoie.





ATELIER DES QUAIS

Ouverture en février de la pépinière d'entreprises "l'Atelier des quais" sur le parc d'activités de La Gare à Saint-Pierre-d'Albigny. Elle met à disposition 10 bureaux de 11 à 20 m² et 2 ateliers de 90 m².





RÉDUCTION DES DÉCHETS

Le 30 mars 2017, le Plan local de prévention des déchets a été validé pour une durée de 6 ans, avec pour objectif d'accélérer la réduction des déchets sur le territoire.





PRINTEMPS DES POÈTES

Pour la 2^{ème} année consécutive, la Compagnie Déblok Manivelle est partie à la rencontre des habitants de Cœur de Savoie pour leur faire découvrir la poésie sous un autre jour, de mars à avril 2017.





COUPE DU MONDE PARAPENTE

Cœur de Savoie a accueilli sur son territoire une nouvelle manche de la Coupe du monde de parapente. La base de vie a été installée à Chamousset.





PREMIÈRE PIERRE À MYANS

Le 29 juin, Béatrice Santais et Sylviane Floret ont participé à la pose de la 1ère pierre du futur bâtiment qui abritera notamment une nouvelle structure multi-accueil, à côté de la Mairie de Myans.





NOUVELLE IDENTITÉ VISUELLE

La nouvelle charte graphique de la Communauté de communes a été présentée aux agents et diffusée aux communes dès juillet 2017.





RENATURATION DU COISETAN

Les travaux de renaturation du Coisetan ont eu lieu entre août et novembre 2017, entre Les Molletttes et Laissaud. L'objectif était notamment d'améliorer la biodiversité du cours d'eau.





1ère ÉDITION DE LA FÊTE DU JEU

Samedi 16 septembre 2017, le Centre d'animation de La Rochette a ouvert ses portes aux petits et aux grands pour la 1ère Fête du jeu en Cœur de Savoie : un succès et un évènement qui sera reconduit en 2018.





1^{ER} SÉMINAIRE DES ÉLUS

La Communauté de communes a organisé le samedi 7 octobre le 1^{er} séminaire des élus de Cœur de Savoie, invitant la totalité des élus communaux du territoire. 90 élus ont ainsi participé aux ateliers et aux échanges.





STAGE BAFA

Du 29 octobre au 3 novembre 2017, la Communauté de communes et la FOL ont organisé un stage d'approfondissement du BAFA, sur le thème des nouveaux sports coopératifs et de la gestion de conflits.





MALRAUX NOMADE - CHUTE!

Reconduction du partenariat avec l'Espace Malraux pour une représentation du spectacle acrobatique Chute! Il a rencontré un très fort succès, et s'est joué devant 170 spectateurs à La Rochette.











EN CHIFFRES

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES:

124 agents permanents

105 ETP

- + 70 saisonniers pendant les vacances
- 7 titularisations
- 2 départs en retraite
- 5 naissances

CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CIAS):

36 ETP

- 5 titularisations
- 1 départ à la retraite
- 1 naissance

RÉORGANISATION DU SERVICE RH

Une réorganisation du service Ressources Humaines a été mise en place en octobre 2017. Depuis, 3 agents sont chargés de la gestion d'un portefeuille d'environ 80 agents chacun, soit 240 personnes au total.

ÉLABORATION DU DOCUMENT UNIQUE

Le document unique permet d'identifier les risques professionnels de la Communauté de communes et du CIAS. Cette démarche de prévention concertée et planifiée est composée d'actions de prévention, d'information et de formations, pour proposer la mise en place d'une organisation et de moyens adaptés, afin d'assurer et de protéger la santé des agents. Un bilan final de cette démarche est prévu d'ici fin 2018.

INSTANCES PARITAIRES CT - CHSCT

Les instances paritaires de dialogue se sont réunies tout au long de l'année 2017 :

- Le Comité Technique (CT), en charge de se positionner sur les questions et projets de textes relatifs à l'organisation et au fonctionnement des services, s'est réuni 5 fois.
- Le Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT), en charge de contribuer à la protection de la sécurité et de la santé physique et mentale des agents dans leur travail, s'est réuni 4 fois. Son règlement intérieur a également été validé lors de la séance du mois de juin 2017.

RECRUTEMENT D'UNE ASSISTANTE DE PRÉVENTION

Un poste d'assistante de prévention a été créé au sein de la collectivité. Cette fonction, commune à la Communauté de communes et au CIAS et intégrée au service des Ressources Humaines, est assurée par une ancienne aide à domicile du CIAS, dans le cadre d'un reclassement professionnel. Les assistants de prévention sont les référents en matière de prévention, dont ils constituent le 1^{er} niveau de proximité. Chaque collectivité est tenue d'en désigner au moins un.



en €

COMPTES ADMINISTR	ATIFS 2017	Fonctionnement	Investissement	Total
Budget principal	Dépenses	18 517 175,01	1 937 428,00	20 454 603,01
	Recettes	19 028 322,55	1 462 401,78	20 490 724,33
	Résultat exercice	511 147,54	- 475 026,22	36 121,32
	Résultat de clôture	3 609 916,05	241 191,43	3 851 107,48
Budget annexe Locations immobilières	Dépenses	383 467,65	489 075,63	872 543,28
	Recettes	212 208,72	230 772,22	442 980,94
	Résultat exercice	- 171 258,93	- 258 303,41	- 429 562,34
	Résultat de clôture	34 163,90	41 886,01	76 049,91
	Dépenses	6 376 186,53	8 568 330,92	14 944 517,45
Budget annexe Zones d'activité économique dont Alpespace	Recettes	6 289 709,63	5 841 922,81	12 131 632,44
	Résultat exercice	- 86 476,90	- 2 726 408,11	- 2 812 885,01
dont Aipespace	Résultat de clôture	- 418 894,08	- 1 811 857,11	- 2 230 751,19
Budget annexe	Dépenses	106 402,97	33 272,28	139 675,25
	Recettes	75 219,95	17 666,46	92 886,41
Assainissement non collectif Alpespace	Résultat exercice	- 31 183,02	- 15 605,82	- 46 788,84
Aipespace	Résultat de clôture	63 143,08	246 299,54	309 442,62
Budget annexe	Dépenses	107 149,87	-	107 149,87
	Recettes	111 911,93	7 095,00	119 006,93
SPANC	Résultat exercice	4 762,06	7 095,00	11 857,06
	Résultat de clôture	9 561,64	12 858,31	22 419,95
	Dépenses	3 333 463,76	63 018,01	3 396 481,77
Budget annexe	Recettes	3 483 971,81	183 192,47	3 667 164,28
Déchets ménagers et assimilés	Résultat exercice	150 508,05	120 174,46	270 682,51
	Résultat de clôture	246 913,86	- 668,26	246 245,60
Budget annexe Eau potable	Dépenses	379 648,73	173 124,80	552 773,53
	Recettes	477 714,63	216 506,76	694 221,39
	Résultat exercice	98 065,90	43 381,96	141 447,86
	Résultat de clôture	163 835,13	30 410,56	194 245,69
	Dépenses	2 415 123,28	-	2 415 123,28
Budget annexe Transport public local de personnes	Recettes	2 587 487,36	3 682,10	2 591 169,46
	Résultat exercice	172 364,08	3 682,10	176 046,18
	Résultat de clôture	186 948,28	17 417,72	204 366,00
	Dépenses	2 949,21	<u>-</u>	2 949,21
Budget annexe	Recettes	30 408,37	-	30 408,37
Photovoltaïque	Résultat exercice	27 459,16	-	27 459,16
	Résultat de clôture	33 436,80	-	33 436,80

Finances Répartition des dépenses 2017 par service

RÉPARTITION DES DÉPENSES 2017

En 2017, les efforts de la Communauté de communes ont porté, comme annoncé, sur la maîtrise des dépenses de fonctionnement, et sur le développement d'actions nouvelles pour le développement du territoire. Ainsi, une gestion vigilante, associée à une bonne rentrée des recettes, a permis de dégager sur l'exercice un excédent de fonctionnement de plus de 675 000 € tous budgets confondus. En matière de dépenses, les politiques publiques conduites n'ont pas toutes la même empreinte budgétaire.

Ainsi, parmi les faits marquants 2017, retenons que la collectivité a engagé la construction du nouveau pôle petite enfance à Myans, tout en effectuant des travaux d'aménagement dans ses autres structures petite enfance pour permettre en 2018 la fourniture des repas aux enfants.

En matière d'eau et d'assainissement, outre la gestion des services existants (SPANC et eau potable sur 2 communes), la collectivité a préparé avec des bureaux d'études les **transferts de compétences** à intervenir au 1^{er} janvier 2018. Le Conseil communautaire a décidé le 21 septembre 2017 que seule **la compétence assainissement serait transférée à la Communauté de communes en 2018**, le transfert de la compétence eau potable étant repoussé à une date ultérieure.

Dans le domaine des milieux naturels, la Communauté de communes a réalisé des **travaux de renaturation du Coisetan** et a entrepris la préparation du plan d'actions du **Contrat vert et bleu**, qui sera la feuille de route pour les années 2019 à 2021 en matière de protection des milieux naturels.

En termes de transition énergétique et d'habitat, la collectivité a lancé en 2017 sa plateforme de rénovation énergétique de l'habitat, soutenu les communes dans la rénovation énergétique de leur patrimoine et accompagné la création de la centrale Villageoise Le Solaret.

Dans le domaine du développement économique, la Communauté de communes a ouvert en 2017 la pépinière d'entreprises « L'Atelier des Quais » pour l'accueil de jeunes entreprises à Saint-Pierre-d'Albigny. De même, les travaux d'extension du parc d'activités d'Alpespace ont démarré à l'automne 2017, la construction de l'Hôtel d'entreprises Uranus à Alpespace s'est poursuivie, et la Communauté de communes a mis à l'étude un projet pour un nouvel espace de services aux entreprises. Enfin, avec l'application de la loi NOTRe, 10 zones d'activités communales ont été transférées à la Communauté de communes.

Concernant les déchets, 2017 a été l'année de mise en place de la **Taxe Incitative d'Enlèvement des Ordures Ménagères** (TEOMi) sur le secteur de Saint-Pierre-d'Albigny, à titre expérimental, et du démarrage de la mise en œuvre du **plan de prévention des déchets**.

Enfin, en matière de mobilité, 2017 a été marquée par la mise en place d'animations en faveur de l'écomobilité, et la préparation de plusieurs projets qui ont vu le jour en 2018, comme la mise en place d'un service de location de vélos à assistance électrique (VAE) ou l'installation de bornes de recharges pour véhicules électriques.

Les diagrammes figurant sur les pages ci-après retracent les principaux éléments de recettes et dépenses réelles de la Communauté de communes en 2017.

DÉPENSES 2017 PAR THÉMATIQUE (fonctionnement et investissement) 10 430 000 €



16 845 000 €

- Gestion des parcs d'activités
- Animation économique
- Pépinières d'entreprises
- · Viabilisation et aménagement de l'extension d'Alpespace

· Gestion des services Petite enfance, Enfance, Jeunesse (directe ou déléguée aux associations)

DSIJAU)

- Subventions au CIAS
- · Construction d'une nouvelle crèche à Myans





3 400 000 €

- Collecte et traitement des ordures ménagères
- Gestion des déchetteries
- Plan local de prévention
- Installation de conteneurs semi-enterrés

· Frais de fonctionnement de la structure (personnel administratif, élus, locations et fonctionnement des locaux, véhicules, assurances, impôts fonciers...)

3 260 000 €

3 750 000 €

415 000 €



 Transport quotidien de 2 700 élèves Aide financière aux communes pour la création d'abris bus



Gestion du service eau potable (2 communes)

· Poursuite de l'ensemble des compétences SPANC

• Deuxième tranche de travaux sur le secteur « des Messalières » à Saint-Jean-de-la-Porte





Mise en œuvre du projet culturel

- Gestion de 4 équipements sportifs
- Soutien aux écoles de musique
- Subventions aux 3 collèges
- Fonds de concours de fonctionnement aux 3 centres nautiques et aux 2 gymnases



400 000 €

- · Gestion des cours d'eau
- Renaturation du Coisetan
- Lutte contre les espèces invasives
 - · Aménagement du lac de Ste Hélène
 - Élaboration du Contrat Vert et Bleu





380 000 €

- Animation de la plateforme de rénovation énergétique
- Service Local d'Intervention pour la Maîtrise de l'Énergie
- Soutien à la rénovation du patrimoine public (TEPCV)







170 000 €

75 000 €

265 000 4

- · Subvention Office de tourisme Développement de l'œnotourisme
 - Balisage et signalétique des sentiers



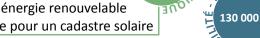




- Élaboration du plan climat
- · Aides incitatives aux équipements à
- · Lancement étude pour un cadastre solaire

- Mise en accessibilité des bâtiments intercommunaux
- Élaboration des Plans paysages
- Gestion de 2 gendarmeries









- Aires de covoiturage
- Service de location de vélos à assistance électrique
- Transport à la demande
- · Structuration du réseau cyclable
- Installation de bornes de recharge pour véhicules électriques
- Animations autour de l'éco-mobilité



- · Animation agricole et forestière
- Création d'une plateforme de tri et de stockage de bois

Finances Fiscalité

Le vote des budgets 2017 a eu lieu le 29 mars 2017. Les taux de la fiscalité des ménages ont été maintenus à l'identique par rapport à 2016.

Taux de cotisation foncière des entreprises (CFE)

➤ Taux moyen de 26,21 % après reconduction du taux moyen de 2016 et utilisation de la réserve de taux capitalisée depuis le 1^{er} janvier 2014 de 0,26 point.

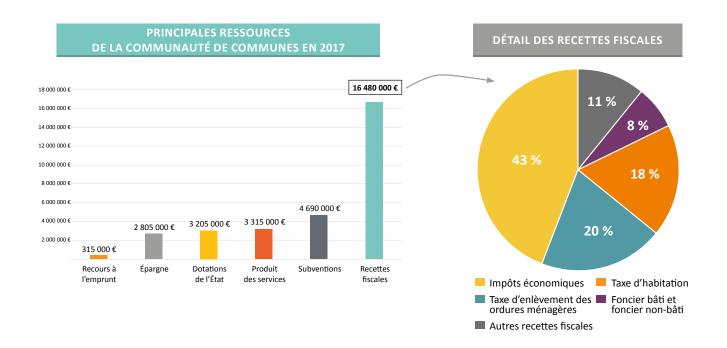
Taux des taxes ménages - Taux identiques à 2014

Taxe d'habitation : 6,79 %
Taxe sur le foncier bâti : 2,51 %
Taxe sur le foncier non bâti : 11,85 %

Taux de TEOM (Taxe d'enlèvement des ordures ménagères)

Les taux de la TEOM sont votés par la Communauté de communes Cœur de Savoie. Suite à la fusion, plusieurs taux sont applicables selon les différents modes de gestion du service de collecte des Ordures Ménagères en vigueur sur le territoire :

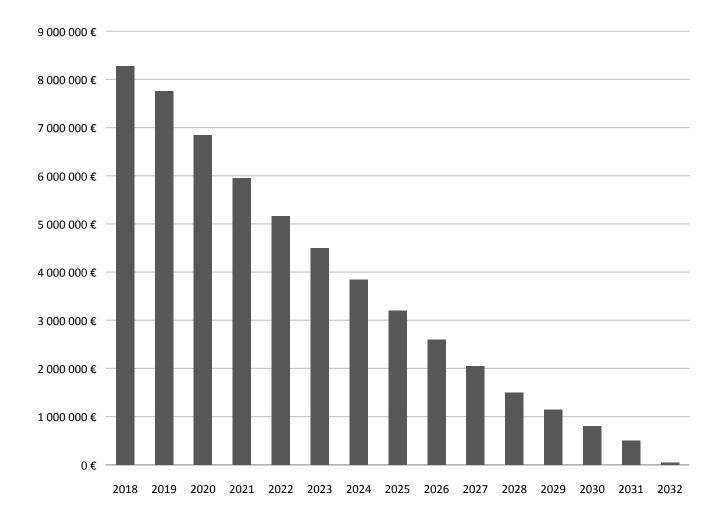
- Pour les 29 communes des secteurs de l'ex-Communauté de communes du Pays de Montmélian et de l'ex-Communauté de communes La Rochette Val Gelon, ces taux sont définis par les services de la Direction Générale des Finances Publiques de l'Isère, département du siège du SIBRECSA. Ces taux, déterminés en fonction du besoin de financement du syndicat, s'appliquent aux bases de foncier bâti 2016.
- Pour les 4 communes de l'ex-Communauté de communes de la Combe de Savoie (secteur de Saint-Pierre-d'Albigny) et les 10 communes de l'ex-Communauté de communes du Gelon et du Coisin (secteur de Chamoux-sur-Gelon), ces taux sont définis par le conseil communautaire.



	Budget principal	Budgets annexes
Stock de dettes (Capital restant dû au 31 décembre 2017)	1 639 496 €	6 619 179 €
Dette en capital par habitant	44,52 €	179,71 €
Taux d'endettement* de la Communauté de communes	1,66 %	12,07 %

^{*} Le taux d'endettement (encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement) est un ratio qui permet de définir la capacité de désendettement de la collectivité, exprimé en pourcentage. Égal à 100 %, il signifie qu'il faut 1 année de recettes réelles de fonctionnement pour pouvoir rembourser le capital restant dû.

CAPITAL RESTANT DÛ AU 31 DÉCEMBRE 2017 : 8 258 675 €





Le service de la Commande publique a pour mission d'assurer la passation des marchés de Cœur de Savoie. Il en assure la préparation et le suivi administratif, veille à la qualité des pratiques d'achats, à la bonne utilisation des deniers publics et au respect des grands principes de la commande publique : liberté d'accès à la commande publique, égalité de traitement des candidats, transparence des procédures.

Pour ce faire, le service Commande publique centralise l'ensemble des commandes et contrôle leur conformité à la réglementation des marchés publics, afin de permettre d'éventuelles négociations avec les fournisseurs, source d'économies.

En outre, la Commande publique assure des prestations de conseil auprès des services opérationnels de la Communauté de communes, aide à la définition, au recensement prévisionnel des besoins et à l'élaboration des cahiers des charges.

EN CHIFFRES

20 marchés de + de 25 000 € HT mis en place par la Commande publique (16 pour le compte de Cœur de Savoie, 1 pour le CIAS, 3 pour le SIVU Assainissement du Pays de Montmélian):

- 4 marchés de travaux
- 5 marchés de fournitures
- 6 marchés de services
- 4 marchés de maîtrise d'œuvre
- 1 contrat de concession

FOCUS

Création d'une nouvelle identité visuelle et d'une charte graphique pour la Communauté de communes :



Aménagement du nouveau centre d'affaires Cowork'Alp :



Travaux de renaturation du Coisetan, entre Laissaud et Les Mollettes :





Moyens généraux Communication

EN CHIFFRES

2 numéros du magazine intercommunal

21 732 visiteurs sur le site internet

103 164 pages vues sur le site internet

Une nouvelle charte graphique

Une nouvelle maquette pour le magazine

UN NOUVEAU LOGO POUR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



Logo 2004 Logo 2017



Des oriflammes au logo de Cœur de Savoie ont été réalisées pour indiquer les événements organisés ou soutenus par la Communauté de communes.

UNE NOUVELLE MAQUETTE POUR LE MAGAZINE INTERCOMMUNAL

Suite au recrutement d'une Chargée de communication et dans la continuité de la modernisation de la charte graphique de la collectivité, le magazine intercommunal s'est doté d'une nouvelle mise en page en 2017.

La Communauté de communes tient à remercier l'entreprise locale Signé Bluette, grâce à qui les 7 premiers numéros de ce magazine, édité depuis la fusion de l'intercommunalité en 2014, ont pu voir le jour.





« Organiser l'accueil collectif sur le territoire »

PARTICIPATION DES FAMILLES À LA VIE DES STRUCTURES

Des événements autour de différentes thématiques ont eu lieu tout au long de l'année :

- théâtre d'ombres
- fête de l'été
- fête des grands-parents
- apéritif dinatoire des parents

Ces rencontres avec les familles des tout-petits ont notamment permis de créer des moments de convivialité, d'échanges sur les besoins de l'enfant, sur les joies et les difficultés de la parentalité.

PARTENARIATS ET SORTIES

Des sorties sont régulièrement organisées, afin de permettre aux enfants de découvrir de nouveaux horizons :

- à la bibliothèque
- à la médiathèque
- à la ferme
- à la caserne de pompiers
- sorties inter-structures (relais assistantes maternelles, lieu d'accueil enfants-parents, maison de retraite)

EN CHIFFRES

En gestion directe

- 4 multi-accueils (90 places)
 178 enfants accueillis dans les multiaccueils
- 1 halte garderie
- 87 enfants accueillis à la halte garderie
- 3 relais assistantes maternelles 235 assistantes maternelles agréées
- 1 lieu d'accueil enfants-parents "Les 3 Pommes" à Chamoux et La Rochette

En gestion associative

- 3 multi-accueils gérés par le Petit Poucet (50 places),
- 2 lieux d'accueil enfants-parents gérés par l'ACA CS et la Petite Maison,
- 1 relais assistantes maternelles géré par l'ACA CS





POSE DE LA 1^{ère} PIERRE DE "LA GLYCINE" À MYANS

La pose de la première pierre du bâtiment de services publics de Myans a eu lieu le 29 juin 2017. Il accueillera un pôle petite enfance géré par la Communauté de communes Cœur de Savoie, comprenant une structure multi-accueil, un relais assistantes maternelles et un lieu d'accueil enfants-parents.

Une bibliothèque et des salles associatives seront gérées par la commune de Myans, et l'OPAC investit dans 6 logements sociaux.

OPÉRATION "PREMIÈRES PAGES"

L'opération "Premières pages", portée par le département de la Savoie, est l'occasion pour les structures d'organiser des animations autour du livre. Cette année, le livre offert aux enfants, "Adada", a été source d'inspiration pour les équipes, qui ont organisé des spectacles, piqueniques, et sorties en lien avec ce thème.

PETITE ENFANCE ET HANDICAP

Les structures dédiées à la petite enfance en Cœur de Savoie permettent l'accueil d'enfants porteurs de handicap, grâce à la mise en place de protocoles individualisés entre les parents, le médecin de l'enfant, la direction et le médecin de la structure.







ATELIERS POUR LES PETITS À LA FÊTE DU JEU

Lors de la Fête du jeu, qui a eu lieu le 16 septembre 2017 autour de la ludothèque de Cœur de Savoie à La Rochette, de nombreuses activités ont été prévues et adaptées pour les enfants de 0 à 3 ans : motricité libre, jouets à roulettes, constructions en sable semoule, jeux de société ont ravi les tout-petits.





« Favoriser l'accès à tous aux loisirs collectifs »

LES STRUCTURES D'ACCUEIL EN CŒUR DE SAVOIE

Les 3-11 ans sont accueillis dans 5 structures de loisirs à Montmélian, La Rochette, Saint-Pierred'Albigny, Les Marches et Chamoux-sur-Gelon.

Les 11-25 ans sont accueillis sur 4 espaces Jeunes à Montmélian, La Rochette, Saint-Pierred'Albigny et Chamoux-sur-Gelon.

ACTIVITÉS EXTRA-SCOLAIRES DU MERCREDI

Suite à la publication du décret ouvrant la possibilité aux communes de revenir à la semaine de 4 jours, 11 communes du territoire ont saisi cette opportunité pour la rentrée 2017. La Communauté de communes a donc repris la gestion des accueils de loisirs du mercredi des structures de Montmélian et de La Rochette.

Ainsi, les enfants scolarisés dans ces 11 communes ont pu avoir accès aux activités organisées les mercredis sur ces 2 sites.

Un travail de consultation des communes a été engagé dès fin 2017 en vue de recenser celles souhaitant adopter ce fonctionnement pour la rentrée 2018.

ACCUEIL DES ENFANTS PORTEURS DE HANDICAP

Les accueils de loisirs sont régulièrement sollicités par les familles pour accueillir des enfants porteurs de handicap. Afin de bénéficier d'une place d'accueil dans les structures de Cœur de Savoie, 2 conditions doivent être remplies :

- l'enfant doit être scolarisé dans le milieu "ordinaire"
- un projet d'accueil individualisé doit être construit en lien avec la famille et l'équipe d'encadrement de la structure.

Chaque situation est étudiée au cas par cas afin de répondre aux besoins spécifiques de l'enfant et de pouvoir garantir son accueil dans les meilleures conditions.

LES ACTIVITÉS ET SÉJOURS 2017 POUR LES ENFANTS DE 3 À 11 ANS

Durant les vacances scolaires de l'année 2017, les différents accueils de loisirs ont proposé des activités variées aux enfants de 3 à 11 ans : activités manuelles, sportives, culturelles, de découverte du territoire Cœur de Savoie...

Des stages et séjours ont également été organisés : ski aux Karellis, activités nautiques au Bourget-du-Lac, randonnée dans les Bauges avec des ânes, équitation, mini-motos, tir à l'arc...

Comme chaque année, des partenariats interstructures ont été mis en place, avec le CIAS, les structures multi-accueil petite enfance, la ludothèque, les bibliothèques et médiathèques.



LES CHANTIERS JEUNES

Les chantiers jeunes permettent aux jeunes mineurs de 16/17 ans de réaliser leurs premières expériences professionnelles. Les demandes de petits boulots pour l'été sont importantes, mais rencontrent peu d'offres en face. Il est très compliqué pour un jeune de découvrir le monde du travail avant sa majorité : la Communauté de communes encourage cela mais a besoin de soutien ; en 2017, seules l'OPAC de la Savoie (embauche de 30 jeunes) et la commune de Montmélian (embauche de 9 jeunes) se sont portées partenaires de ce dispositif.

Les travaux réalisés :

- désherbage, lessivage de montées, mise en peinture d'immeubles de l'OPAC à La Rochette, Saint-Pierre-d'Albigny, Chamoux-sur-Gelon, Montmélian.
- ponçage et remise en peinture en extérieur à la Résidence Albert Camus pour la commune de Montmélian.

FORMATIONS BAFA À MONTMÉLIAN

En partenariat avec la Fédération des Œuvres Laïques, 2 sessions ont été organisées au printemps 2017 pour le "base BAFA", et une session Approfondissement BAFA à l'automne sur le thème : "fêtes et grands jeux". Afin de rendre plus accessible cette formation, qui est en générale coûteuse, le stage est co-animé par un agent de Cœur de Savoie, et les locaux sont mis à disposition par la commune de Montmélian.

35 stagiaires, dont 20 de Cœur de Savoie.

EN CHIFFRES

En gestion directe

3 accueils de loisirs sans hébergement ayant accueilli 744 enfants

3 espaces jeunes ayant accueilli 588 jeunes

39 jeunes embauchés sur les chantiers jeunes

En gestion associative

2 accueils de loisirs gérés par l'ACA CS et la FOL

1 espace jeunes géré par l'ACA CS

FORUM "EMPLOI POUR LES JEUNES EN CŒUR DE SAVOIE ET JOBS D'ÉTÉ 2017"

Il s'agissait de la 4ème édition, co-organisée avec la ville de Montmélian, en partenariat avec la Mission locale et le Bureau information jeunesse de Chambéry et Pôle Emploi. La formule a été revisitée pour élargir le spectre à l'emploi des jeunes et ne pas proposer que des jobs d'été. Cela permet de mettre aussi en évidence pour le public jeunes le vivier et le dynamisme économique du territoire, puisque les employeurs viennent les rencontrer en direct sur le forum. Au-delà de l'emploi, sur ce forum sont également présents des partenaires de la mobilité, du travail à l'étranger, des services civiques, du BAFA... Une réelle source d'information autour de l'emploi.

145 participants 21 employeurs et 11 stands partenaires



VERS UNE LABELLISATION INFORMATION JEUNESSE

En 2015, des rencontres ont eu lieu entre le service Jeunesse de la Communauté de communes Cœur de Savoie, le CRIJ, l'ACA CS et la DDCSPP afin d'échanger sur la thématique de l'information jeunesse (IJ) en Cœur de Savoie. Si l'IJ apparaît comme un levier important de la politique enfance jeunesse de la collectivité, elle est aussi la preuve d'une adaptabilité et d'une orientation politique forte de notre territoire. Pour cette fin d'année 2017, une réorganisation du service Jeunesse a été mise en œuvre, et les principaux enjeux se dessinent afin d'obtenir une labellisation officielle en début d'année 2018 :

- développer une politique globale cohérente et coordonnée sur Cœur de Savoie, s'inscrivant dans le Contrat Territorial Jeunesse (CD 73) et le Contrat Enfance Jeunesse (CAF) avec une démarche partenariale.
- développer une politique jeunesse globale et transversale en lien avec nos autres politiques (mobilité, développement durable, économie).
- mettre en place une information jeunesse de proximité, structurée, labellisée et reconnue afin d'être identifiée par les jeunes, les parents et les partenaires, pour une irrigation de tout le territoire.
- permettre aux jeunes d'être acteurs et responsables de leur parcours.

Concrètement, des événements comme le Forum "Emploi des jeunes en Cœur de Savoie et Jobs d'été", les formations BAFA, les chantiers jeunes, actions de prévention, pourront être les projets investis par l'Information Jeunesse dès 2018.

DES ACTIONS AU COLLÈGE

- Chaque espace Jeunes propose des activités encadrées et variées essentiellement pendant la pause méridienne dans les 3 collèges du territoire: activités sportives, manuelles, de loisirs, théâtre... mais également des enregistrements et montages pour radio ou un travail sur le Foyer socio-éducatif du collège à La Rochette.
- Ils proposent également des temps de permanences pour rencontrer les jeunes et échanger avec eux.
- Ils accompagnent les Conseillers départementaux jeunes dans la construction et la réalisation de leur projet 2017, sur le thème de la solidarité.

MINI SÉJOURS

Les espaces Jeunes ont proposé des mini séjours de 1 à 4 nuits sur les différentes vacances scolaires. Des propositions variées, aussi bien sportives que culturelles : du village polaire avec une nuit sous igloo, à l'Assemblée nationale avec l'hébergement en auberge de jeunesse, en passant par la descente de l'Ardèche avec nuits sous tentes...

PROJETS DE JEUNES

Les espaces Jeunes ont épaulé des groupes de jeunes pour la réalisation de projets de jeunes : écriture, budget, recherches, actions d'autofinancement... Ce soutien a permis la réalisation de 2 projets itinérance à cheval sur les espaces Jeunes de La Rochette et Montmélian, ainsi qu'un projet autour de la sensibilisation et l'initiation à la fauconnerie.



La ludothèque de Cœur de Savoie, portée par la Communauté de communes depuis avril 2016, propose à tous des jeux et jouets : tout-petits, enfants, adolescents, adultes et personnes âgées.

Ouverte pendant les périodes scolaires ainsi que durant les petites vacances, elle organise également en parallèle des évènements ponctuels.

1^{ère} ÉDITION DE LA FÊTE DU JEU

Pour la première fois en Cœur de Savoie, la ludothèque, l'association des As de Cœur et les services Petite enfance, Enfance-jeunesse et Personnes âgées de la Communauté de communes ont organisé une journée dédiée aux jeux, pour toutes les générations.

De nombreux ateliers ont été mis à disposition tout au long de la journée : jeux de société, jeux en bois, constructions, "mannequin challenge", maquillage et déguisement...

La médiathèque de La Rochette s'est également associée à cet évènement, dont le succès laisse présager de belles éditions pour les années à venir!



EN CHIFFRES

+ de 2 000 jeux dans les étagères de la ludothèque

157 familles adhérentes

2 331 jeux empruntés à la ludothèque en 2017

+ de 5 000 passages sur l'année

PARTENARIATS ENTRE LES SERVICES À LA PERSONNE EN CŒUR DE SAVOIE

Rencontres avec les responsables des relais assistantes maternelles, structures multi-accueil des tout-petits, accueils de loisirs et espaces Jeunes pour développer ces partenariats.

3 possibilités proposées aux différents services :

- Emprunts de jeux
- Possibilité de se rendre à la ludothèque avec un groupe
- Déplacement d'un agent de la ludothèque dans la structure pour proposer une animation.









La Communauté de communes gère les services d'intérêt communautaire de portage de repas et de maintien à domicile des personnes âgées ou handicapées à travers le CIAS Cœur de Savoie, établissement public de la Communauté de communes. Pour cela elle verse une subvention au CIAS, qui subventionne les ADMR exerçant la mission d'aide à domicile et de portage de repas sur les secteurs de Montmélian, Saint-Pierre-d'Albigny et Challes-les-Eaux (pour 4 communes du canton de Montmélian).

Par ailleurs, le CIAS apporte une aide financière à des associations qui œuvrent auprès des personnes âgées, dont l'AIDAPI et le DACS.

ANIMATIONS EN 2017

- L'animatrice du service a organisé durant l'année 2017 des ateliers en après-midi le lundi à la ludothèque à La Rochette et le jeudi à Chamoux-sur-Gelon.
- Deux sorties ont été réalisées : l'une à la chèvrerie des Barruettes au Bourgeten-Huile, et l'autre au restaurant À la Campagnarde aux Mollettes.
- Une conférence sur le thème de la solitude a été organisée sur La Rochette.
- Le jeudi 14 décembre 2017, le CIAS a organisé son goûter de Noël.
- Poursuite du temps de rencontre avec l'accueil de loisirs enfance de Chamoux-sur-Gelon.

SALLE CHÂTEAU VERDON

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale de Cœur de Savoie est propriétaire d'une salle située dans l'immeuble « Château Verdon » à Chamouxsur-Gelon. Cette salle est utilisée par :

- L'animatrice du CIAS qui assure des activités pour les personnes âgées de plus de 60 ans sur les secteurs de La Rochette et de Chamoux-sur-Gelon;
- Le Relais assistantes maternelles et le Lieu d'accueil enfants-parents, service de la Communauté de communes Cœur de Savoie;
- Le club des aînés ruraux du secteur de Chamoux-sur-Gelon.

Des travaux sont nécessaires pour la rénovation et la mise en conformité de cette salle. Profitant de cette obligation de travaux, il a été prévu d'autres travaux de rafraîchissement et d'aménagement de la salle, qui seront réalisés en 2018.

UNE NOUVELLE ANIMATRICE

Depuis le 1^{er} juin 2017, le CIAS a reclassé une aide à domicile sur les fonctions d'animatrice. Elle a proposé toute l'année aux personnes de plus de 60 ans des activités, des sorties et des loisirs.



« Favoriser le maintien à domicile des personnes âgées »

EN CHIFFRES

55 aides à domicile

338 personnes ont bénéficié des services proposés par le CIAS

+ de 11 000 repas livrés sur les secteurs de Chamoux et de La Rochette

345 colis de noël distribués sur le secteur de Chamoux



SERVICE DE PORTAGE DE REPAS

Depuis 2016, le CIAS a repris en gestion directe le service de portage de repas sur les secteurs de Chamoux-sur-Gelon et La Rochette. Le marché du prestataire arrivant à son terme, un nouveau marché a été lancé en 2017 concernant la préparation des repas, pour une mise en place effective au 1er janvier 2018.

TÉLÉGESTION

Le CIAS Cœur de Savoie a souhaité moderniser son service d'aide à domicile en faisant l'acquisition d'un logiciel de télégestion. L'objectif étant d'améliorer notre qualité et notre gestion des prestations d'aide à domicile et d'optimiser les échanges entre les professionnels de terrain et l'administration.

Cet outil permet également de communiquer les informations en temps réel et de mieux coordonner nos équipes. Les aides à domicile sont munies d'un boîtier et un badge autocollant est prévu pour chaque bénéficiaire.





CINÉ SOUS LES ÉTOILES

En partenariat avec les communes, 13 séances ont été organisées en plein air au cours de l'été 2017, dont 10 soutenues financièrement par Cœur de Savoie. Belle et Sébastien, L'Aigle et l'enfant, ou encore L'Âge de glace 5 ont fait partie de la sélection de films proposés. Séances gratuites et tous publics.

LES INTERVENTIONS DE LA COMPAGNIE AUTOCHTONE

La Compagnie Autochtone a été conventionnée par la Communauté de communes pour 3 ans (2015-2018). Les interventions de la Compagnie ont touché des publics variés en 2017 (près de 1 500 habitants / 17 communes) :

- Jour de fête / 11 juin, La Chavanne
- Soirées à la lueur du réverbère "Nous resterons sur la Terre"
- Brigades d'Intervention Poétique / Octobre
- Rencontre autour du conte / École primaire du Bourget-en-Huile
- Le médecin volant (Molière) / Apremont,
 EHPAD de La Rochette et de St-Pierre d'Albigny, maison de retraite de Montmélian,
 Centre socio-éducatif de St-Pierre-d'Albigny







LE PRINTEMPS DES POÈTES

La Compagnie Déblok Manivelle a animé 8 rendezvous poétiques en Cœur de Savoie de janvier à avril 2017 en partenariat avec les communes ou associations locales.

MALRAUX NOMADE - 2ème ÉDITION

En partenariat avec l'espace Malraux, le spectacle "Chute" a été proposé gratuitement à La Rochette, et a rassemblé un public de plus de 150 personnes.

COMMUNICATION COORDONNÉE

Création de supports de communication communs pour la promotion d'évènements sur le territoire :

- Mois du film documentaire : en partenariat avec les médiathèques de Montmélian et de La Rochette, la bibliothèque de Francin ainsi que Savoie Biblio. 7 projections en novembre 2017.
- Journées européennes du patrimoine : 13 communes impliquées.

ÉVÈNEMENTS SUBVENTIONNÉS

- « Livres en Marches » les 25 et 26 novembre aux Marches. Plus de 12 000 visiteurs, 3 243 acheteurs de livres 57 051 livres proposés à la vente. 15 conférences / débats / projections.
- « Les sons du Lac » du 6 au 8 juillet 2017 à Châteauneuf. Le festival a fêté son 10ème anniversaire avec un spectacle sous les étoiles en soirée d'ouverture. Un peu plus de 2 300 festivaliers dont 320 spectateurs pour la soirée d'ouverture.



EN CHIFFRES

13 séances de cinéma en plein air

1 150 élèves de Cœur de Savoie impliqués avec les Brigades d'Intervention Poétique

650 spectateurs dans le cadre du printemps des poètes

3 gymnases gérés en direct

1 778 élèves ont bénéficié de la subvention attribuée aux collèges (sport / culture)

Soutien aux équipements sportifs / culturels :

- 3 piscines municipales
- 3 écoles de musique

ÉVÈNEMENTS SPORTIFS SUBVENTIONNÉS

- 25 au 27 août : Échappée Belle, ultra traversée de Belledonne / près de 1 700 participants (30 nationalités différentes, 85 départements français représentés).
- 2 et 3 septembre : triathlon de St-Pierred'Albigny / 748 participants.
- 10 septembre : club athlétique La Rochette-Pontcharra / Le tour du Val Gelon et 10 km.

« Favoriser l'accès au sport et à la culture pour tous »

SUBVENTIONS AUX COLLÈGES

La Communauté de communes intervient auprès des 3 collèges du territoire : une subvention est attribuée à hauteur de 9 € par élève, pour 1 778 élèves scolarisés en septembre 2017. Cette subvention globale permet de financer en partie les projets culturels ou sportifs des collèges.

FONDS DE CONCOURS ET SUBVENTIONS

La Communauté de communes verse des fonds de concours ou des subventions aux piscines municipales, aux gymnases et aux écoles de musique (associatives ou municipales) présentant un intérêt communautaire.

Les dépenses concernées sont les charges de fonctionnement liées aux bâtiments, les charges de personnel liées à l'entretien, la maintenance et le gardiennage des installations.





Sur les secteurs de Saint-Pierre-d'Albigny et de Chamoux-sur-Gelon (14 communes au total), Cœur de Savoie gère la collecte des déchets, et délègue le traitement à Savoie Déchets. Les données qui suivent portent uniquement sur ces deux secteurs.

PLAN LOCAL DE PRÉVENTION DES DÉCHETS

La Communauté de communes Cœur de Savoie a validé son premier Plan Local de Prévention des déchets (PLP) sur les 14 communes des secteurs de Saint-Pierre-d'Albigny et Chamoux-sur-Gelon le 30 mars 2017.

L'objectif est de réduire la production de déchets **de 70 kg par habitant** à l'horizon 2023. Dans ce but, 7 types d'actions ont été identifiés et mis en place en 2017 :

- promouvoir le compostage individuel et le jardinage au naturel
- sensibiliser à la pratique du compostage collectif avec jardin partagé
- lancer l'opération "Adopte une poule"
- poursuivre la distribution des "Stop Pub"
- fabriquer ses produits ménagers et cosmétiques
- soutenir la création d'une recyclerie
- communiquer autour du Plan Local de Prévention des déchets.

Le PLP se poursuivra jusqu'en 2023, avec de nombreuses actions à mettre en œuvre sur le territoire.

Sur les secteurs de Montmélian et de La Rochette, Cœur de Savoie a délégué la collecte ainsi que le traitement des déchets au SIBRECSA (29 communes).



En 2017, un supplément au magazine intercommunal, dédié à la gestion des déchets, a été créé : Écho Déchets. Tous les 6 mois, les habitants des secteurs de Saint-Pierre-d'Albigny et de Chamoux-sur-Gelon reçoivent ainsi des informations spécifiques sur le compostage, le tri, des recettes à faire soi-même, des explications sur la collecte, la gestion et la valorisation de leurs déchets.

ENTRETIEN ET AJOUT D'ÉQUIPEMENTS

- Entretien courant de tous les conteneurs de tri.
- Ajout de bornes de tri (emballages, verre, papiers)
 à Montlambert (Saint-Jean-de-la-Porte) en
 accompagnement de l'installation d'un conteneur
 semi-enterré pour les ordures ménagères.
- Les conteneurs pour les ordures ménagères, équipés de tambours de plus grande capacité (50 litres) ont été installés pour les bâtiments collectifs et les lieux difficiles d'accès, dans le cadre de la mise en place de la TEOMi. Au total, 3 conteneurs ont été installés en 2017.





« Œuvrons ensemble pour la réduction de nos déchets »

EN CHIFFRES

177 kg/hab de déchets ménagers collectés (soit - 3 kg par rapport à 2016)

183 conteneurs de tri

916 tonnes de déchets recyclables collectées (soit 16 de plus qu'en 2016)

102 tonnes de déchets d'ameublement collectées par Éco-mobilier

9,3 tonnes de déchets dangereux collectées en déchetterie par Éco-DDS

34 tonnes de textiles collectées en bornes (soit 2 de plus qu'en 2016)

89 composteurs individuels vendus (soit 68 de plus qu'en 2016)





TAXE D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES INCITATIVE (TEOMI)

Dans le cadre de la loi de transition énergétique pour la croissance verte, les collectivités étaient tenues de mettre en place une part incitative dans la collecte des ordures ménagères avant 2022. L'objectif est de sensibiliser les usagers et les inciter à la réduction de leurs déchets.

Sur les communes de Cruet, Fréterive, Saint-Jeande-la-Porte et Saint-Pierre-d'Albigny, 2017 a été la première année d'application de la TEOMi. Les habitants ont ainsi reçu leur taxe foncière 2017, dans laquelle une part incitative était indexée sur la taxe d'enlèvement des ordures ménagères. Pour calculer cette part incitative, les sorties de bacs et les dépôts de sacs avaient été comptabilisés du 1^{er} janvier au 31 décembre 2016.

CALCUL DE LA TAXE:

TEOMi = Part fixe + Part incitative :

- Part fixe: 80 % de la valeur de la TEOM (valeur locative x taux de TEOM)
- Part incitative : liée à la quantité de déchets produits, calculée selon le nombre de sorties de bacs ou de dépôts de sacs :
 - Pour les bacs individuels : nombre de levées
 x taille du bac (en litres) x coût au litre (0,03
 €/L) avec un minimum annuel de 13 levées.
 - Pour les sacs (en habitat collectif) : nombre de dépôts de sacs x taille du sac (50 litres) x coût au litre (0,03 €/L) - avec un minimum annuel de 52 sacs.

Un nouveau calcul est à l'étude pour l'année 2018.



L'assainissement non collectif, également appelé assainissement individuel ou autonome, est une solution technique locale garantissant le traitement des eaux usées domestiques avant rejet dans le milieu naturel, pour les habitations non raccordées à un réseau d'assainissement public.

Sur Cœur de Savoie, le parc d'ANC est estimé à 3 400 installations. L'ensemble de ces installations a fait l'objet d'au moins un contrôle par la collectivité dans le cadre de ses missions.

CAMPAGNES DE VIDANGE

3 campagnes de vidange ont été organisées en 2017 dans le cadre du marché passé avec la société JB Bonnefond :

Campagne de printemps: 12 vidanges

Campagne d'été : 25 vidanges

• Campagne d'automne : 21 vidanges

• Hors campagnes: 15 vidanges

RÉHABILITATIONS

- 25 dossiers de réhabilitation ont été traités.
- 11 réhabilitations ont été réalisées, dont 8 ayant fait l'objet de subventions : 2 000 € d'aide à l'animation seront reversés par l'Agence de l'eau à la collectivité, et 24 000 € aux propriétaires.
- L'Agence de l'eau ne subventionne plus la réhabilitation des filières d'assainissement non collectif depuis octobre 2017.

« Traiter les eaux usées localement pour préserver <u>l'environnement</u> »

EN CHIFFRES

92 000 € consacrés à l'entretien en 2017

18 % de la population concernée par un système d'assainissement non collectif (environ 6 500 habitants)

Un parc de 3 400 installations sur Cœur de Savoie

73 vidanges réalisées par la société JB Bonnefond

65 demandes d'urbanisme

instruites (permis de construire, certifications d'urbanisme, déclarations préalables)







« Un travail de préparation à la prise de compétence en 2018 »

EN CHIFFRES

13 500 abonnés

19 stations d'épuration

60 pompes sur le réseau (postes de relèvement ou de refoulement)

337 km de réseaux :

- 15 km de réseaux unitaires (eaux pluviales et eaux usées)
- 234 km de réseaux d'eaux usées
- 88 km de réseaux de transit (ex-SABRE et ex-SIVU d'assainissement du Pays de Montmélian)

MISE EN PLACE DU SERVICE FIN 2017

La Communauté de communes a mené en 2017 une étude sur le transfert des compétences Eau potable et Assainissement collectif suite à la loi NOTRe du 7 août 2015, qui rend le transfert de ces compétences aux Communautés de communes obligatoire au 1er janvier 2020.

Suite à cette étude et après concertation des communes, Cœur de Savoie a modifié ses statuts et a opté pour une prise de la compétence Assainissement collectif au 1^{er} janvier 2018.

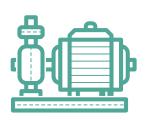
Le travail préparatoire a concerné l'établissement d'une tarification et le transfert des biens et emprunts, dans un premier temps.

UNE ÉQUIPE À CONSTRUIRE

Au niveau du personnel, certains agents techniques et administratifs seront pleinement intégrés à la Communauté de communes à partir de 2018.

Par ailleurs, des agents communaux continueront à prêter main forte à l'équipe sur certains dossiers gérés en direct.







CONTRAT VERT ET BLEU

Les élus communautaires ont validé la démarche en l'inscrivant au budget 2017. En juillet, l'étude préalable au Contrat Vert et Bleu a débuté pour une durée d'environ 18 mois, avec le bureau d'étude SOBERCO Environnement.

Au 2^{ème} semestre, le premier comité de pilotage du projet a permis de présenter un état des lieux ainsi qu'un diagnostic de la trame verte et bleue à l'échelle du territoire Cœur de Savoie.

Tous les acteurs impliqués dans la démarche ont démontré une forte participation.

"LUTTE CONTRE LA PROLIFÉRATION DES PLANTES ENVAHISSANTES ET LA PERTE DE BIODIVERSITÉ EN CŒUR DE SAVOIE"

Le bureau d'étude Concept Cours d'Eau SCOP Aquabio a été mandaté par la Communauté de communes pour réaliser un travail de reconnaissance sur le terrain des espèces envahissantes (essentiellement sur les berges de cours d'eau).

Ce travail s'est déroulé pendant l'été et l'automne 2017 afin d'établir une cartographie précise. Il a été suivi par l'élaboration d'une stratégie et d'un plan d'action. Le montant s'est élevé à 56 559 €, financé à 80 % dans le cadre de TEPCV.

« Protéger les milieux naturels et agir en faveur de la biodiversité »

ENTRETIEN DU LAC DE SAINTE-HÉLÈNE

La Communauté de communes, associée à la commune de Sainte-Hélène-du-Lac, gère les abords du lac :

- entretien des espaces de pique-nique
- ramassage des ordures ménagères
- entretien des cheminements et des abords des parkings
- maintenance des équipements

Une réflexion est en cours pour la poursuite du cheminement permettant de réaliser une boucle autour du lac.









EN CHIFFRES

4 cours d'eau d'intérêt communautaire

170 km de linéaire à entretenir

92 000 € consacrés à l'entretien en 2017





ACTIONS MENÉES EN 2017

- Poursuite de l'entretien de chaque cours d'eau, conformément aux programmes pluriannuels d'intervention.
- Interventions sur les 4 bassins versants (Bondeloge, Gargot, Gelon, Val Coisin):
 - > Fauche des pistes d'accès aux cours d'eau sur le Gelon et le Val Coisin.
 - > Curage et intervention sur certains tronçons et sur les bassins de décantation.
 - > Entretien de la végétation et enlèvement des embâcles.

PRISE DE COMPÉTENCE : GEMAPI

En 2017, la Communauté de communes s'est mise en ordre de marche, en lien avec la Communauté d'agglomération Arlysère et le SISARC, afin de préparer la future prise de compétence GEMAPI (GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations), prévue au 1er janvier 2018.

Les EPCI ont en effet décidé de transférer cette compétence à un "SISARC 2", dont les compétences et le périmètre seraient élargis.

Le travail de réflexion concernant ce futur syndicat mixte est en cours (compréhension de la compétence GEMAPI, futur périmètre, statuts, etc.). L'objectif est de transférer cette compétence au 1^{er} janvier 2019.

RENATURATION DU COISETAN

Les travaux sur le Coisetan ont eu lieu d'août à novembre 2017, entre Les Mollettes et Laissaud. Sur ce secteur, le lit du cours d'eau a fait l'objet d'une restauration, afin d'améliorer sa diversité écologique et ses fonctionnalités en tant que corridor biologique.

Les travaux ont notamment consisté à créer des "banquettes alternées", permettant d'accueillir une végétation plus favorable au cours d'eau. Ces banquettes créent également un resserrement du lit mineur, permettant ainsi de concentrer les écoulements lorsque le niveau de l'eau est bas.

Deux affluents ont par ailleurs été reconnectés pour permettre la remontée des poissons vers leurs lieux de reproduction.



La Communauté de communes est engagée dans une démarche de développement durable. Elle a notamment reçu en 2016 le label TEPOS (Territoire à énergie positive) avec des engagements forts pour 2050.

POUR ATTEINDRE LES OBJECTIFS TEPOS 2050 :

- 400 logements à engager en rénovation énergétique chaque année
- 150 bâtiments à équiper en toiture solaire par an
- Passer de 30 à 46 petites chaufferies bois (< 300 kW)
- Création de 2 réseaux de chaleur de + de 2 mégawatts sur le territoire (en ville)

PROJECTION DE "DEMAIN" À CHAMOUX-SUR-GELON

Quatre ados de l'espace jeunes de Chamoux ont organisé la projection du film "Demain" ainsi qu'un débat sur le sujet de la transition énergétique un mercredi après-midi.

Une trentaine de jeunes ont participé à ce débat et ont pu évoquer les thématiques du film Demain : l'énergie, l'agriculture, les déchets, l'économie et l'éducation.









EN CHIFFRES

- **52** habitations rénovées partiellement avec accompagnement par Cœur de Savoie
- 1 nouvelle chaufferie communale au bois à Coise
- 1 nouvelle centrale hydraulique construite sur l'Isère (mise en service 2018)
- **10** bâtiments communaux rénovés grâce au fonds TEPCV

« Partager le projet de développement durable avec les jeunes »

PROJET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE AU COLLÈGE DE MONTMÉLIAN

Le collège Pierre et Marie Curie s'est engagé dans un projet de développement durable labellisé par le ministère de L'Éducation nationale. Une matinée a été organisée avec l'ensemble des élèves délégués de tous les niveaux du collège. Lors de cette matinée, les élus de Cœur de Savoie ont présenté le projet TEPOS du territoire. D'autres intervenants, comme des vignerons labellisés Agriculture biologique, ont parlé de leurs métiers. Les collégiens se sont montrés très intéressés par les sujets abordés et ont posé des questions très précises sur le cycle de vie et la provenance des matériaux utilisés dans les appareils électroniques de type portable et ordinateur.



DÉVELOPPER LES ÉNERGIES RENOUVELABLES THERMIQUES

Un travail d'enquête auprès des 43 communes a été réalisé en partenariat avec l'ASDER afin d'identifier les projets potentiels de petits réseaux de chaleur (solaire, géothermie et bois énergie). En effet, la stratégie TEPOS prévoit le déploiement des réseaux de chaleur sur le territoire d'ici 2050. Une première réunion a rassemblé les élus des communes, puis des entretiens téléphoniques ont permis de recueillir de

nouvelles données. En définitive, ce sont près de 50 projets qui pourraient voir le jour dans les 20 prochaines années. C'est la chaufferie bois de Coise qui a bénéficié la première de ce dispositif régional et a vu le jour à l'automne 2017.

En parallèle, une formation Le bois, énergie pour répondre aux enjeux de la transition énergétique d'une demi-journée a été proposée aux élus du territoire de Cœur de Savoie, organisée en partenariat avec les communes forestières. Celle-ci a permis de sensibiliser une vingtaine d'élus à la possibilité de se doter d'une chaufferie bois et ainsi de contribuer aux objectifs TEPOS.



VALORISER LES DÉCHETS VITICOLES

L'évolution de la réglementation contre le brûlage à l'air libre des déchets d'origine agricole impose aux nombreux viticulteurs et pépiniéristes de Cœur de Savoie de trouver rapidement des solutions alternatives. Pour les accompagner, l'Université Savoie Mont-Blanc a lancé le projet VITIVALO, un programme de recherche entièrement dédié à ce sujet.

La Communauté de communes s'est engagée en 2017 à être partenaire de ce programme, par un appui financier ainsi qu'un partenariat logistique et politique.

FAVORISER L'AUTOCONSOMMATION DANS LES ENTREPRISES

Actuellement, l'industrie représente 17 % des consommations énergétiques du territoire : 103 GWh par an. Objectifs TEPOS 2050 : 40 GWh à économiser, il faut donc descendre à 63 GWh/an.

Une étude a été réalisée sur le plus gros des quatre pôles d'activités de Cœur de Savoie, Alpespace. Ce parc d'activités compte environ 160 entreprises, ce qui représente plus de 2 200 salariés chaque jour sur le site. Le parc consomme 35 GWh. L'étude a détaillé les consommations des dix plus gros consommateurs et leurs potentiels de production d'électricité en autoconsommation. Sur les 20 GWh d'électricité, 4,6 GWh pourraient être produits en autoconsommation grâce aux toitures des entreprises.



J'ÉCO-RÉNOVE : PLATEFORME DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

La consommation énergétique pour les logements représente 44 % de la facture énergétique totale du territoire (273 GWh). Plus de 20 % des résidences principales sont entièrement chauffées à l'électrique individuel. Les maisons construites avant 1982 sont les plus énergivores du parc résidentiel. La consommation énergétique des logements représente donc un enjeu majeur dans la transition énergétique de Cœur de Savoie.

Afin d'atteindre les objectifs TEPOS 2050 (rénovation de 400 maisons individuelles par an entre 2020 et 2050), la Communauté de communes a déployé en 2017 une plateforme de rénovation énergétique à destination des particuliers.

Cette plateforme, intitulée "J'éco-rénove", a été créée pour accompagner les démarches de rénovation sur le territoire. Elle est basée sur 4 piliers :

- accompagner les particuliers pour rénover de manière complète et performante leur logement, en leur facilitant les démarches techniques et financières;
- soutenir, structurer et accompagner la constitution de groupements d'artisans de la rénovation;
- mobiliser le secteur bancaire pour faciliter le financement de la rénovation ;
- inciter le développement et l'installation d'équipements à énergie renouvelable.

La plateforme "J'éco-rénove" fonctionne grâce à une collaboration étroite entre la Communauté de communes et l'ASDER.

COMMUNICATION J'ÉCO-RÉNOVE

La création de la plateforme de rénovation énergétique s'est accompagnée de la mise en place de plusieurs supports et actions de communication :

- dépliants 3 volets détaillant les étapes d'une rénovation;
- affiches d'information sur l'existence de la plateforme;
- articles dédiés dans le magazine intercommunal;
- communiqué de presse diffusé aux médias du territoire;
- création d'une page sur le site internet de la collectivité;
- distribution du dépliant en boîtes aux lettres dans 2 quartiers (de Montmélian et Saint-Pierre-d'Albigny).

MÉTHODE DORÉMI

Mise au point par le bureau d'études négaWatt, la méthode DORéMI incite à la rénovation complète des logements. Cœur de Savoie a participé à la formation d'un groupe d'artisans destiné à travailler à la rénovation complète de logements.

À ce jour, quelques maisons ont été identifiées sur le territoire pour ce type de rénovation.









« Objectif : rénover 400 maisons individuelles par an »

EN CHIFFRES

55 accompagnements pour des rénovations énergétiques

8 artisans formés à la méthode DORéMI (module 1)

1 525 dossiers instruits par le service ADS (Application du droit des sols)

417 consultations de l'ADIL

154 rendez-vous pour une consultation architecturale

PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE

Le Service Local d'Intervention pour la Maîtrise de l'Énergie (SLIME), proposé par la Communauté de communes, est à destination des familles en situation de précarité énergétique. Il permet d'accompagner ces foyers et de les aider à diminuer leurs factures d'eau et d'énergies. En effet, on observe sur le territoire une part de logements anciens, qui conduit à de mauvaises performances énergétiques et à une augmentation importante de recours au Fonds de solidarité logements.

PERMANENCES HABITAT DÉCENTRALISÉES

- ASDER: l'Association Savoyarde pour le Développement des Énergies Renouvelables apporte des conseils techniques sur la rénovation thermique et les énergies renouvelables.
- ADIL: l'Agence Départementale pour l'Information sur le Logement prodigue des informations juridiques sur les rapports propriétaires-locataires, l'accession à la propriété, la colocation, la fiscalité, l'insalubrité...
- Architectes Conseil: durant l'année 2017, permanence d'un architecte tous les 15 jours pour accompagner les particuliers dans leurs projets d'habitat (construction / rénovation).

PLAN PAYSAGES

En 2017, la collectivité a finalisé plusieurs étapes de mise en place du plan Paysages (rive gauche de l'Isère et piémont des Bauges) :

- élaboration des objectifs de qualité paysagère ;
- définition du plan et du programme d'actions. Les prochaines étapes concerneront la restitution et la mise en œuvre du plan Paysages, porté par la Communauté de communes.

SERVICE D'INSTRUCTION DES AUTORI-SATIONS DU DROIT DES SOLS (ADS)

Depuis 2015, la Communauté de communes instruit pour le compte des communes membres :

- les permis de construire;
- les déclarations préalables ;
- les certificats d'urbanisme.



L'approvisionnement en eau potable est géré directement par la Communauté de communes sur 2 communes du territoire : Saint-Jean-de-la-Porte et Saint-Pierre-d'Albigny.
L'exploitation est confiée à SUEZ.

EN CHIFFRES

425 000 m³ d'eau distribués

2 607 abonnés au service d'eau potable de Cœur de Savoie



« Fournir une eau potable de qualité aux habitants »

TRAVAUX RÉALISÉS EN 2017

- Secteur les Messalières (Saint-Jean-dela-Porte): 2ème tranche des travaux pour le renouvellement et le renforcement du réseau d'eau potable.
 Réalisation en parallèle de travaux du SDES pour l'enfouissement des réseaux secs du secteur.
- Finalisation du remplacement des branchements plombs identifiés sur les communes de Saint-Jean-de-la-Porte et Saint-Pierre-d'Albigny (16 + 13 en 2016).
- Renouvellement de l'UV de Combefolle sur la commune de Saint-Jean-de-la Porte.





EN CHIFFRES

- 11 crèches et halte-garderies
- 4 équipements sportifs
- 3 bâtiments relais
- 2 gendarmeries
- 1 bâtiment patrimonial : le Castelet
- 1 local technique
- 2 bâtiments pour le compte du CIAS

CONSTRUCTION

Pôle Petite enfance à Myans : suivi du chantier de construction de la structure multi-accueil et du relais assistantes maternelles à Myans.

TRAVAUX DANS LES BÂTIMENTS

- Crèche rue Antoine Borrel à Montmélian : réalisation de la dernière phase de rénovation et de rafraîchissement durant l'été 2017 (peinture, revêtements sols,...).
- Centre intercommunal d'action sociale (CIAS):
 réaménagement de l'ancienne Trésorerie
 à Chamoux-sur-Gelon pour accueillir les
 services du CIAS de Cœur de Savoie (mise en
 accessibilité, cloisonnement, revêtements sols,
 peintures,...).
- Entretien courant et maintenance des bâtiments gérés par la Communauté de communes.

MISE EN ACCESSIBILITÉ

Mise en accessibilité de 8 bâtiments : suivi des travaux de mise en accessibilité de 4 crèches, 1 relais d'assistantes maternelles, 2 gendarmeries, 1 aire d'accueil des gens du voyage suivant l'agenda d'accessibilité programmé de la collectivité.









« Maîtriser nos consommations en facilitant de nouvelles pratiques »

PEND'AURA

La Communauté de communes est engagée aux côtés de 10 autres territoires de la région Auvergne-Rhône-Alpes dans le programme Pend'Aura. Il s'agit d'un programme de lutte contre la précarité en matière de mobilité et de déplacement des personnes modestes / très modestes. Il a permis de mettre en place plusieurs actions :

➤ Mobi'job:

C'est un parcours d'accompagnement à la mobilité à la fois collectif et individuel (bilan individuel mobilité, ateliers mobilité par petits groupes, vélo école). Il permet de déterminer des objectifs pour lever les freins à la mobilité :

- 16 personnes ont bénéficié d'un bilan individuel
- 66 personnes ont participé à des ateliers
- 2 personnes ont suivi une vélo école
- 2 stands d'information à la mobilité ont eu lieu à la MSAP à La Rochette et au Pôle Emploi de Montmélian

Location de Vélos à assistance électrique (VAE) :

À partir du mois de septembre, lancement d'un service de location de VAE à un tarif solidaire pour un public éloigné de l'emploi, dans le but de faciliter les démarches administratives et de recherche d'emploi. Location de 1 jour à 1 mois. Bilan :

- 12 locations
- Les bénéficiaires ont loué un vélo en moyenne pour une durée de 20 jours.



RÉDUIRE LES ÉMISSIONS DE CO2 LIÉES À LA MOBILITÉ QUOTIDIENNE

Lancement du projet européen ASTUS (Alpine SMART Transport and Urbanism Strategies) porté par la région Auvergne-Rhône-Alpes, dans lequel la communauté de communes Cœur de Savoie est site pilote pour développer un plan d'action autour de la mobilité douce.

VAE : VÉLOS À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE

- Achat de 19 vélos à assistance électrique de la marque Kalkhoff
- 13 vélos financés via le programme Pend'aura
- 6 vélos financés via le TEPCV

7 animations pour tester les vélos électriques ont été réalisées par l'Agence Écomobilité :

- Coupe du monde de parapente (mai)
- Coise (juin)
- Les sons du lac (juillet)
- Festi Ciné (juillet)
- Fêt du vélo La Rochette (septembre)
- Foire Qu'ara Bara (septembre)
- Fascinant week-end (octobre)

TOTAL: 227 vélos essayés



« Assurer quotidiennement le transport des scolaires »

EN CHIFFRES

2 605 élèves transportés à la rentrée scolaire de 2017-2018

63 circuits de transport

11 accompagnateurs recrutés par la Communauté de communes pour accompagner les élèves de maternelle

Une trentaine d'établissements desservis par les circuits gérés par la Communauté de communes

Compétence départementale jusqu'au 31 août 2017, le transport scolaire a été transféré au 1^{er} septembre 2017 à la Région.

En tant qu'organisateur de second rang, la Communauté de communes Cœur de Savoie gère cette délégation de service sur l'ensemble de ses 43 communes membres.

Une mutualisation de moyens est mise en place avec les mairies pour l'accompagnement des élèves de maternelle.

L'optimisation des circuits de transport scolaire a permis la réduction du nombre de lignes de 68 à 63 en 2017.

La Communauté de communes a attribué une subvention à 3 communes en 2017 pour la construction ou l'entretien des arrêts de bus.

MISSIONS DU SERVICE:

- Transporter quotidiennement les élèves de leur lieu de domicile jusqu'à leur établissement d'enseignement, et ce quel que soit le degré d'enseignement (de la maternelle au lycée)
- Apporter un accompagnement spécifique au jeune public de maternelle





EN CHIFFRES

4 thématiques : randonnée, vélo, œnotourisme et vol libre

1 office de tourisme, 3 accueils

400 km de sentiers pédestres

2 parcs naturels, 7 lacs

900 hectares de vignobles

2 500 lits touristiques

LE FASCINANT WEEK-END VIGNOBLES & DÉCOUVERTES

La 4^{ème} édition s'est tenue les 22 et 23 octobre 2017. De nombreuses animations autour des caves, des randonnées dans les vignes, des baptêmes de parapente, ou encore des balades en vélo électrique ont été proposées. Un marché des producteurs s'est tenu autour de la salle La Treille. Ces animations ont été financées dans le cadre du programme Européen ALCOTRA Route des Vignobles Alpins.





RENOUVELLEMENT DU LABEL "VIGNOBLES & DÉCOUVERTES"

La collectivité Cœur de Savoie est porteuse depuis 2011 de la Candidature auprès d'Atout France du label Vignobles & Découvertes.

Cette marque est décernée aux prestataires qui le souhaitent pour leur engagement dans l'œnotourisme. Sur le territoire labellisé, nous comptons près de 80 prestataires regroupant des viticulteurs, des hébergeurs, ou encore des restaurateurs.

À l'automne 2017, le territoire a renouvelé avec succès sa candidature pour 3 nouvelles années. L'offre œnotouristique se construit ainsi peu à peu et devient plus visible sur le territoire de Cœur de Savoie.

ACCOMPAGNEMENT DES PRESTATAIRES TOURISTIQUES

Toute l'année, Cœur de Savoie propose un accompagnement aux professionnels du tourisme présents sur le territoire (hébergeurs, prestataires d'activités...), notamment recherche de financements, accompagnement à la création et au suivi de projets.





COUPE DU MONDE DE PARAPENTE

Cœur de Savoie a accueilli en mai 2017 une nouvelle manche de la Coupe du monde de Parapente, organisée par l'association Air événement. À cette occasion, les 135 meilleurs pilotes mondiaux se sont donné rendez-vous une nouvelle fois sur la base de vie, à Chamousset.

Une semaine d'épreuves sportives où les meilleurs ont parcouru lors de 6 manches plus de 800 km, du fait de conditions métrologiques exceptionnelles, confirmant l'adage « Ça vole toujours en Cœur de Savoie! ». Cette manifestation a aussi été l'occasion pour plus de 10 000 visiteurs de découvrir notre territoire.

Au-delà du service Tourisme de la collectivité, les services Économie, Déchets, Mobilité et Jeunesse ont été associés à cette animation sportive. Une très belle couverture média a été assurée pour l'événement au niveau national : les 20h de TF1 et de France 2 ont ainsi mis en lumière le territoire de Cœur de Savoie.

SOUTIEN AUX ANIMATIONS

- Balade Gourmande d'Apremont : elle regroupe près de 2 000 personnes à la découverte des vins de Savoie. Cette manifestation s'est déroulée le dimanche 23 juillet.
- Coupe du monde de Parapente : subvention d'animation pour l'organisation de l'évènement, qui s'est déroulé du 20 au 27 mai 2017.

« Poursuivre l'animation et les aménagements pour renforcer l'économie touristique »

BELLEDONNE : DES MAILLONS À LA CHAÎNE

La Communauté de communes a apporté appui technique et soutien financier au dossier de candidature de l'espace Valléen "Belledonne : Des maillons à la Chaîne".

Ce projet a pour but de développer l'attractivité touristique du massif de Belledonne, et notamment de Val Pelouse, tant en termes de promotion que d'offre touristique.











AMÉNAGEMENT DE LA V63 ET LOCATION DE VÉLOS ÉLECTRIQUES

Dans le cadre du projet européen ALCOTRA REVAL, en partenariat avec Grand Chambéry Alpes Tourisme, la Communauté de communes Cœur de Savoie a réalisé l'installation de la signalétique de la Véloroute V63 reliant aujourd'hui Chanaz à Valence, et passant par le Lac de Saint-André.

L'itinéraire de la V63 permet ainsi de boucler à ses deux extrémités avec la Viarhona, offrant aux touristes une itinérance d'une dizaine de jours.

Dans le cadre de son service de mobilité VAE (vélos à assistance électrique) et grâce au financement au titre du programme TEPCV, la Communauté de communes a confié 6 vélos à l'Office de tourisme Cœur de Savoie, pour permettre aux touristes de découvrir notre territoire.

CONVENTION OFFICE DE TOURISME

La compétence accueil et promotion touristique du territoire est confiée par convention à l'Office de tourisme du Cœur de Savoie, association loi 1901. Cette convention a été renouvelée pour 3 ans.

Au-delà de ces deux compétences piliers d'un Office de tourisme, la Communauté de communes travaille au développement de la commercialisation en ligne de l'offre d'activités, afin de rendre plus attractive et plus accessible l'offre touristique de notre territoire. Ce travail se fait notamment au travers du projet ALCOTRA ExplorLab.



RECHERCHE DE FINANCEMENTS

Projet ALCOTRA - Obtention d'une enveloppe du fonds européen de 293 500 € afin de développer l'œnotourisme sur le territoire, autour de quatre actions :

- Développement des animations dans le vignoble
- Sauvegarde et réhabilitation de sites à haute valeur patrimoniale et paysagère
- Réalisation d'une application mobile trilingue pour la découverte des vignobles
- Par délégation, renouvellement de la muséographie du Musée régional de la vigne et du vin de Montmélian.

Projet ALCOTRA Piter Graies / ExplorLab

Participation à l'écriture du projet et à la candidature, 3 axes d'intervention :

- Formation des acteurs
- Création d'un événement autour du cyclotourisme
- Amélioration de l'accueil sur le site de Val Pelouse.

Programme Espace Valléen :

Création d'une identité touristique et aménagement autour des activités des sports de pleine nature.









LA RANDONNÉE EN CHIFFRES

400 km de sentiers pédestres

Un programme d'investissement sur 4 ans : « le schéma de la randonnée pédestre »

- 7 sentiers thématiques
- 2 itinérances GR®

6 associations bénévoles de randonneurs qui participent à l'entretien des sentiers (40 bénévoles pour le balisage du GR®738)



LES CHANTIERS D'INSERTION EN CHIFFRES

16 stages "métiers de la nature" et 125 stagiaires en semi-liberté depuis 2010

2 stages de 3 mois chaque année au printemps et à l'automne, 8 stagiaires par session

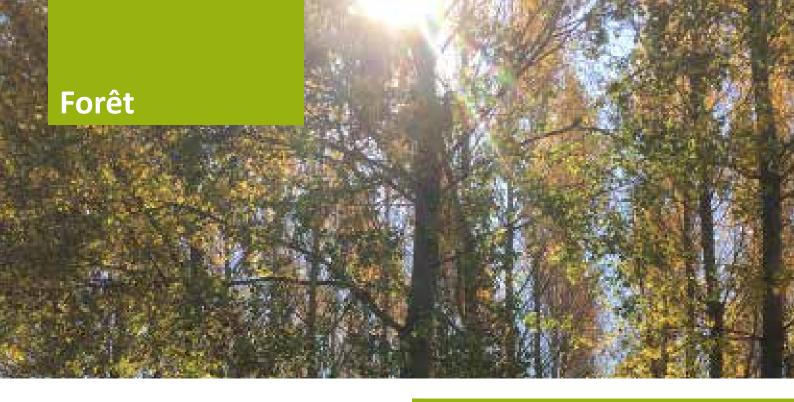
Une centaine de chantiers sur le secteur de Val Gelon depuis 2010

LES NOUVEAUTÉS 2017

- Inauguration du sentier thématique « Une année du vigneron » : sur la commune de Chignin, nouvelle promenade pédestre facile balisée et didactique dans les vignes. Parcours tous publics de 4,7 km pour 2h30 de promenade.
- Homologation et balisage du GR®738
 Belledonne: la Fédération Française de randonnée pédestre a homologué le GR®738
 « La haute traversée de Belledonne ». 130 km d'itinérance, 11 étapes et 10 000 m de dénivelé positif. 28 km sur sentiers balisés et entretenus par Cœur de Savoie et 2 étapes sur le territoire (Le Pontet et Arvillard au chalet de la Perrière).
- Attribution du marché pour l'entretien des sentiers: 3 entreprises locales retenues suite à appel d'offre pour assurer sur 4 ans l'entretien des 400 km de sentiers du schéma de la randonnée pédestre.

LES CHANTIERS RÉALISÉS EN 2017

- Montage et pose d'une table de pique-nique aux Tours de Montmayeur.
- Entretien de sentiers : création de renvois d'eau, création de marches, réparation de platelage, débroussaillage, élagage...
- Semis d'un gazon, entretien de la haie du camping et du parcours de pêche au Lac Saint-Clair.
- Entretien de cours d'eau (Petit Gelon) et lutte contre les plantes invasives.
- Travaux de réouverture et d'entretien d'espaces pastoraux (Le Pontet).
- Entretien d'espaces verts.



EN CHIFFRES

13 500 hectares de forêt

41 % de la surface du territoire

8 400 hectares de forêts privées soit 62 % de la surface forestière totale

Environ 8 600 propriétaires privés

7 000 propriétaires forestiers détiennent une surface inférieure à 1 ha

ACHÈVEMENT DU CHANTIER COLLECTIF DU COL DE COCHETTE

Aboutissement de 3 années d'animation avec le CRPF, le Groupement des Sylviculteurs des Hurtières, les propriétaires et les communes. Chantier public /privé sur 11 ha, 45 parcelles et 34 comptes de propriété pour permettre une amélioration des peuplements et l'approvisionnement en bois énergie des cartonneries de La Rochette.

1 groupe de travail constitué, 5 réunions de suivi, 45 parcelles délimitées, 34 diagnostics forestiers, estimation et marquage des bois à la parcelle, 1 332 tonnes de bois énergie, 210 tonnes de bois de chauffage, 156 m³ de bois d'œuvre. Proposition d'itinéraires collectifs de gestion suite à l'exploitation. D'autres chantiers du même type sont en cours d'animation.

« Soutenir une exploitation durable des forêts »

BOURSE FONCIÈRE FORESTIÈRE : BILAN APRÈS 3 ANNÉES D'ACTIVITÉ

Création d'un site internet à l'échelle de Métropole Savoie permettant d'identifier les parcelles à vendre.

Mise en place d'une animation sur Cœur de Savoie avec le CRPF et le Groupement des Sylviculteurs des Hurtières. 5 400 courriers envoyés aux propriétaires, 7 réunions publiques d'information organisées, 23 431 connexions soit 600 visites par mois sur le site internet, 592 parcelles à vendre soit 119 ha, 91 parcelles vendues soit 19,5 ha.







PRÉSERVATION DES FORÊTS ALLUVIALES

Signature d'une convention avec le Conservatoire des Espaces Naturels de Savoie. Sur la base de la bourse foncière, un périmètre d'intervention pour des acquisitions à l'amiable de parcelles à forte valeur environnementale en lien avec les communes a été défini. L'achat peut être réalisé en pleine possession ou en indivision avec les communes puis mis en gestion conservatoire.











RÉDUCTION DES PHYTOSANITAIRES

La Chambre d'Agriculture et la Communauté de communes ont lancé une opération pilote pour réduire les produits phytosanitaires en viticulture. 17 diagnostics ont été réalisés auprès d'exploitations viticoles volontaires pour évaluer les pratiques et permettre un premier accompagnement. 17 contrats d'engagement MAEC ont été signés pour une réduction de 20 % des traitements phytosanitaires sur 5 ans, soit 142 ha contractualisés, et près de 16 % du vignoble Cœur de Savoie.

AIDE À L'INSTALLATION

En appui à la commune de Châteauneuf, Cœur de Savoie a soutenu 2 porteurs de projet dans leur recherche de terrain pour s'installer en maraîchage biologique, en concertation avec la profession agricole (Chambre d'Agriculture, Groupement de Développement Agricole, SAFER). Accompagnement pour l'achat de 4 ha de terrain et création d'un point de vente hebdomadaire, inauguré le 21 juillet en présence des élus : www.aujardindelafaranche.fr

DES CÉRÉALES BIO PANIFIABLES

En réponse à la demande d'une entreprise du territoire (Pain de Belledonne), une aide a été apportée à la mise en place d'une filière locale.

Des réunions d'information des agriculteurs locaux ont été organisées, en lien avec le Groupement de Développement Agricole, la Chambre d'Agriculture et l'ADABIO.

EN CHIFFRES

450 exploitations agricoles professionnelles et doubles actives soit 17 % des exploitations de Savoie

10 830 hectares de surfaces agricoles (1/3 du territoire) dont : 4 400 ha de prairies / 3 250 ha de terres labourables / 900 ha de vignes / 800 ha d'alpages

70 points de vente à la ferme sur le guide des producteurs locaux

766 emplois directs

5 % du chiffre d'affaires total des entreprises du territoire (moyenne française à 1,5 %)

RECONQUÊTE PASTORALE

La Communauté de communes a apporté son appui à la commune de La Table pour l'installation d'un éleveur en polyélevage sur l'ancien alpage du Champet. Des travaux de défrichement sur plus de 10 ha ont été réalisés, en lien avec la Société d'Économie Alpestre, l'ONF, la fédération des chasseurs de Savoie et l'ACCA. Plus de 1 350 m³ de bois énergie ont ainsi pu être valorisés en 2017 pour la filière locale.



TRANSFERT DES ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES COMMUNALES

2017 a été marquée par le transfert de compétences en application de la loi NOTRe pour « la création, l'aménagement, l'entretien et la gestion de toutes les zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire et aéroportuaire ». 10 zones d'activités ont donc été transférées cette année : Arbin, Rougemont (Châteauneuf), La Goanna (Cruet), Île Besson (Francin), Les Marais (Laissaud), Plan Cumin (Les Marches), La Caronnière, La Vinouva et Sous le Bourg (Montmélian), et Carouge Grand Domaine (Saint-Pierre-d'Albigny), ce qui entraîne :

- La mise à disposition à titre gratuit des voiries et espaces publics non commercialisables (hors défense incendie et transformateurs électriques conservés par les communes),
- L'évaluation des charges transférées, afin de donner les moyens à la Communauté de communes d'assurer l'entretien des zones d'activités,
- Le transfert du droit de préemption.

PARC D'ACTIVITÉS DE LA GARE

La pépinière d'entreprises « L'Atelier des Quais » a ouvert en février 2017 à Saint-Pierre-d'Albigny et propose 10 bureaux de 11 à 20 m² et 2 ateliers de 90 m². Les locaux sont destinés aux jeunes entreprises qui louent avec un bail précaire de 35 mois maximum et des tarifs progressifs incluant des prestations complètes : mobilier, chauffage, internet, espaces partagés (kitchenette, salle de réunion...). L'inauguration des lieux s'est déroulée le 23 juin. Sur le parc d'activités de La Gare, la commercialisation du terrain a démarré, afin d'accueillir la société Alpes Chaudronnerie : atelier de production et bureaux.

EN CHIFFRES

3 parcs d'activités et10 zones d'activités gérées en direct

+ de 300 entreprises et 4 000 emplois

3 pépinières d'entreprises, dont :

1 200 m² de bureaux

1 400 m² d'ateliers

PARC D'ACTIVITÉS DU HÉRON

L'année 2017 a été marquée par des projets d'ampleur pour le Parc et notamment le début de la commercialisation des terrains sur l'extension :

- Pain de Belledonne : construction d'une biscuiterie,
- MP Etanch : locaux d'activités et de stockage,
- Dias MPI: locaux d'activités.

Une solution de très haut débit internet par voie hertzienne a été installée sur le parc d'activités, afin de donner aux entreprises une solution de télécommunication efficace.

L'entreprise Henri Raffin a été accompagnée sur ses projets d'aménagement et sur le lancement d'une consultation pour la mise en place d'une centrale photovoltaïque pour de l'autoconsommation.

PARC D'ACTIVITÉS ALPESPACE

Au niveau des nouvelles implantations, l'année 2017 a été marquée par :

- l'installation de la société CLD, gestionnaire de sites internet en e-commerce et spécialiste de la logistique.
- le renforcement de la présence du groupe
 Schneider Electric du fait du rapatriement de l'entité
 « Varset EcoEnergie ».
- le développement de la société Hafner (ex-Patiprestige) avec un fort recrutement, puis une extension de son bâtiment au cours de l'année. Au global, on note l'arrivée de 17 entreprises représentant 88 emplois nouveaux, ce qui porte le nombre d'entreprises présentes à 176 pour plus de 2 400 salariés.

Au niveau des projets immobiliers et d'aménagement débutés en 2017 :

- la vente d'un terrain de plus de 36 000 m² à la société Bollhoff-Otalu est en cours pour l'installation d'un nouveau bâtiment de près de 10 000 m².
- le nouveau bâtiment de 1 700 m² de la société Star Découpe a été livré en fin d'année 2017 ; cette activité va venir renforcer le pôle Industrie et travail des métaux du Parc.
- le bâtiment tertiaire Uranus est un bâtiment de 1 600 m² qui accueille 6 sociétés et un centre d'affaires et de coworking dénommé « Cowork'Alp ». Ce dernier permet d'offrir des solutions souples de travail. Le bâtiment a été livré en décembre et les installations des sociétés sont effectives depuis janvier 2018.
- les travaux du bâtiment tertiaire Éris ont démarré

Au niveau des services offerts aux entreprises et à leurs salariés :

en octobre 2017. Ce bâtiment de 1 800 m² érigé par le promoteur « Les Constructeurs Réunis » est

- la ZAC 2 d'Alpespace est désormais disponible. Un

gros chantier d'équipement et de viabilisation des

parcelles a été démarré à l'automne pour créer une

nouvelle voirie structurante sur cette partie du Parc.

destiné à de l'acquisition ou de la location.

- l'installation du réseau de fibre optique par la société ModuloC a permis cette année d'équiper Alpespace d'un *datacenter* de proximité : Datalp'Center. Le but est de sécuriser, en local, les données informatiques des entreprises présentes sur le Parc d'activités.
- un renforcement des services est à l'étude ; le projet nommé « Espace Lac » vise a structurer pour les 15 prochaines années un pool de restauration, transport, détente, séminaires, services du quotidien.... adapté à la fréquentation actuelle.

ACTUALITÉ DES PÉPINIÈRES D'ENTREPRISES

Le soutien à la création d'entreprises continue d'être un facteur de développement de nouvelles entreprises et d'emplois pour le territoire. La Communauté de communes gère 3 ensembles de locaux pour les jeunes entreprises (pépinières ou bâtiments relais) :

- Pépinière « L'Atelier des Quais » : un pic à 9 locataires au plus fort de l'année, soit 80 % de remplissage.
- « Bâtiment Relais du Héron » et « Ardea Alba » :12 locataires, soit 75 % de remplissage.
- Pépinière « Idéalpes » : 14 locataires, soit 96 % de remplissage.

L'ensemble des locataires représente 61 emplois directs au total.

« Une animation économique renforcée »



ANIMATIONS ET NEWSLETTER ÉCO

Le pôle Développement économique multiplie les opportunités de rencontres entre entreprises sur des thématiques transversales, des occasions « festives » (portes-ouvertes, visites d'entreprises, inaugurations de locaux...). En 2017, 17 manifestations économiques organisées directement par Cœur de Savoie ont ainsi permis de réunir plus de 500 dirigeants et décideurs locaux : 5 petits-déjeuners / ateliers thématiques, 4 visites d'entreprises, 2 évènements « Relâche la pression » réunissant entre 50 et 80 dirigeants, 1 conférence, et 5 réunions spécifiques aux différents Parcs d'activités.

6 numéros de la Newsletter Éco ont été envoyés en 2017, à une liste d'entreprises de Cœur de Savoie, d'élus des communes et de partenaires économiques : 69 articles publiés, 9 300 lecteurs des articles, 15 600 visites du blog de l'économie sur l'année.



Bien que Cœur de Savoie ne fasse pas partie de la 1ère loi d'expérimentation "Territoire zéro chômeur de longue durée", la mobilisation se poursuit.

Le collectif se retrouve trimestriellement afin :

- de proposer une organisation d'accompagnement des futures créations d'activités et la création d'une commission locale d'expérimentation et de financement, la CLEF;
- d'accompagner le groupe des demandeurs d'emploi impliqués dès le début dans la démarche dans l'organisation d'animations, afin de sensibiliser la population et se rapprocher des "invisibles", demandeurs d'emploi de longue durée sortis des réseaux de Pôle Emploi.

Plusieurs animations ont eu lieu courant 2017 :

- Foire de Qu'ara Bara en septembre
- "Grève du chômage" en octobre, qui s'est traduite par la réalisation d'une structure bois : l'arbre du chômage, symbole des difficultés et des espoirs des personnes qui cherchent du travail ; support d'une interaction avec les gens rencontrés ce jour-là dans l'échange sur le thème du chômage "à la recherche de solutions pour créer de l'emploi".
- Ateliers collectifs, pour faire connaissance, repérer des envies, des idées de nouvelles activités autour du bien commun.

Réunie pour la première fois en septembre 2017, la CLEF a étudié une première proposition d'activités autour de la recyclerie "La Salamandre", portée par Lionel, demandeur d'emploi de longue durée. Un avis très favorable est donné au projet, qui devra être consolidé pour une aventure effective courant 2018.

EN CHIFFRES (données au 31.12.2017)

427 chômeurs de plus d'un an, dont 204 de plus de 2 ans

86 % ont plus de 50 ans

La répartition entre hommes et femmes est égale (50 %)

Le territoire comporte
8 197 salariés du secteur privé
sur 35 000 habitants et 43 communes
soit + 2,3 % sur l'année 2017

MAISON DE SERVICES AU PUBLIC

Lieu d'accueil, d'information, de conseil et d'orientation dans les démarches d'insertion professionnelle, le volet **Emploi** de la MSAP gère en commun avec des partenaires des demandes et des offres d'emploi et propose un accompagnement individualisé. Le volet **Social** de la MSAP apporte une aide dans les démarches administratives et oriente vers le bon interlocuteur. Une documentation actualisée et variée est disponible sur place, ainsi que des équipements informatiques.

En septembre 2017, le Conseil communautaire a adopté la modification statutaire portant sur le transfert de cette compétence MSAP à la Communauté de communes à compter du 1^{er} janvier 2018.



CONTRATS ÉTAT ET RÉGION

En 2017, la Communauté de communes a signé avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes le contrat Ambition Région (CAR), permettant d'accompagner 13 projets (pour un montant de subventions régionales de 1 246 000 €).

En juillet 2017, le préfet de la Savoie et la présidente de Cœur de Savoie ont signé le contrat de ruralité État, pour une durée de 3 ans. Ce contrat représente une aide annuelle aux projets d'investissement de près de 500 000 €.

CONTRAT TERRITORIAL DE SAVOIE

La Communauté de communes a poursuivi l'instruction de nouvelles demandes de subventions au titre du CTS. Deux comités de pilotage se sont réunis à cette fin. Un nouvel avenant devra être proposé courant 2018 afin de permettre l'intégration de nouveaux projets.

CERTIFICATS D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

La Communauté de communes est lauréate de 2 appels à projets du Ministère de la Transition écologique et solidaire éligibles aux CEE :

- Le Service local d'intervention pour la maîtrise de l'énergie (SLIME)
- Programme PEnD-AURA pour lutter contre la précarité énergétique liée aux déplacements des ménages les plus modestes.

Les certificats permettent de financer ces 2 services à hauteur de 50 %.

PROGRAMMES ALCOTRA EN PARTENARIAT AVEC L'ITALIE

ALCOTRA - REVAL

Participation au projet cyclotouristique porté par Grand Chambéry Tourisme. L'objectif est la mise en tourisme de la véloroute (V63) reliant Chanaz à Valence en passant par Cœur de Savoie.

ALCOTRA - Route des vignobles alpins (2017-2020) Obtention d'une enveloppe du fonds européen de 293 000 € afin de développer l'œnotourisme sur le territoire (infrastructures et animations) :

- développement des animations dans le vignoble
- sauvegarde et réhabilitation de sites à haute valeur patrimoniale et paysagère
- réalisation d'une application mobile trilingue pour la découverte des vignobles
- par délégation, renouvellement de la muséographie du Musée régional de la vigne et du vin de Montmélian

ALCOTRA Graies Lab (2017-2022)

Travail de coopération transfrontalière avec la Ville métropolitaine de Turin, l'Unité du Grand Paradis (Val d'Aoste), les Vallées de Lanzo et du Canavese, le syndicat mixte de l'Avant-Pays savoyard, Arlysère et le département de la Savoie, pour la préparation du projet "Interreg". L'un de ses objectifs sera de faire de notre territoire un laboratoire d'expérimentations, afin d'en renforcer l'attractivité.

PROGRAMME ESPACE VALLÉEN

Création d'une identité touristique et aménagement autour des activités des sports de pleine nature.



- 1. Apremont
- 2. Arbin
- 3. Arvillard
- 4. Betton-Bettonnet
- 5. Bourgneuf
- 6. Chamousset
- 7. Chamoux-sur-Gelon
- 8. Champ-Laurent
- 9. Châteauneuf
- 10. Chignin
- 11. Coise-Saint-Jean-Pied-Gauthier
- 12. Cruet
- 13. Détrier
- 14. Étable
- 15. Francin

- 16. Fréterive
- 17. Hauteville
- 18. La Chapelle-Blanche
- 19. La Chavanne
- 20. La Croix-de-la-Rochette
- 21. La Rochette
- 22. La Table
- 23. La Trinité
- 24. Laissaud
- 25. Le Bourget-en-Huile
- 26. Le Pontet
- 27. Le Verneil
- 28. Les Mollettes
- 29. Les Marches
- 30. Montendry

- 31. Montmélian
- 32. Myans
- 33. Planaise
- 34. Presle
- 35. Rotherens
- 36. Saint-Jean-de-la-Porte
- 37. Saint-Pierre-d'Albigny
- 38. Saint-Pierre-de-Soucy
- 39. Sainte-Hélène-du-Lac
- 40. Villard-d'Héry
- 41. Villard-Léger
- 42. Villard-Sallet
- 43. Villaroux



Place Albert Serraz BP 40020 73800 Montmélian Cedex 04 79 84 36 27 www.cœurdesavoie.fr

Conception et réalisation

Service Communication - Communauté de communes Cœur de Savoie

Crédits photographiques

Communauté de communes Cœur de Savoie, Jérôme Hugot, Shutterstock

Crédits pictos

thenounproject , Joris Hoogendoorn, Michael Scott Fischer, Dan Hetteix, Creative Stall, parkjisun, Dilla Chee, Gan Khoon Lay, Becris, shashank singh, Delwar Hossain, mungang kim, iconsphere, NumeroUno, Rudy Jaspers, Flaticon Basic Licence, CC 3.0 BY

Impression

270 exemplaires - Décembre 2018 - Imprimerie BORLET

